

# MONTRÉUX INFO-VILLE

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET CULTURELLE

Association de vigneron

Ses vins du terroir un label de qualité et d'authenticité

La Cave Vevry-Montreux  
UNE TRADITION POUR DEMAIN

Tél. 021 963 13 48



Election complémentaire à la  
Municipalité: 28 novembre 2010

Chauffage - Sanitaire - Ventilation

**Lauffer-Borlat**  
SA

Votre confort, notre priorité!

Route de Brent 1 - 1816 Chailly - 021 989 21 51

Faire le plein à domicile,  
c'est si facile avec **PHILL!**

gaz naturel  
biogaz

HOLDIGAZ  
www.holdigaz.ch

New Lancer Sportback  
Polyvalence géniale, sportive géniale.

6.3L 4.9% Leasing

**Millass**  
Montreux  
MITSUBISHI

Millasson Automobiles  
Garage de la Paix • 1820 Montreux  
Tél. 021 963 55 63 • Fax 021 963 56 62

Génial à tout point de vue. MITSUBISHI MOTORS

**INFOLEARN**  
CORPORATE LEARNING SOLUTIONS

**ALTRAN**

**Altran - Infolearn : optimiser la performance par la formation et l'innovation**

Acteur majeur en Suisse dans les domaines de la formation et du conseil, Altran-Infolearn est le partenaire privilégié des principales entreprises et administrations souhaitant améliorer leur performance. Nos 250 consultants et formateurs en Suisse (18.000 à travers le monde), vous proposent de vous accompagner :

- Dans l'élaboration de vos projets de formation liés à l'Informatique, au Management de Projets (PMI), à l'IT Service Management (ITIL), et à l'innovation.
- Dans la réalisation de vos projets en informatique, R&D et industrie.

Contactez-nous pour bénéficier d'un conseil personnalisé et connaître l'intégralité de notre offre de services.

Altran-Infolearn  
Rue Gambetta 13  
1815 Clarens/Montreux  
Tél. : 021 989 22 50  
www.infolearn.ch - www.altran.ch

*Joëlle Boutique*

PRÊT-À-PORTER

AVENUE DU CASINO 42  
1820 MONTREUX  
021 963 63 41

*Les People*

Avenue du Casino 53, CH - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 49 51

LINGERIE

AVENUE DU CASINO 36  
1820 MONTREUX  
021 963 60 55

**ANDRE ROTHEN SA**

Maîtrise fédérale  
Electricité et téléphone

Installations courant fort et faible  
Partner Swisscom  
www.rothen-sa.ch

Ch. de la Rottaz 2  
1816 Chailly-Montreux  
Tél : 021 963 34 63

# BON 20.-

A valoir sur un achat de vin dès Fr. 100.- (excepté sur actions et offres spéciales).



# MOSCA VINS

*Faire plaisir est un plaisir*



MONTREUX  
Av. du Casino 29  
Tél. 021 963 63 68

[www.moscavins.ch](http://www.moscavins.ch)

CRISSIER

COSSONAY



## KALEC-MOTOR

JEAN KALBFUSS ET FILS SNC

Chemin du Crépon 47

1815 Clarens

Tél. 021 964 46 37 - Fax 021 964 31 26

E-mail: [kalec@bluewin.ch](mailto:kalec@bluewin.ch)

Réparation  
Vente  
Electro-mécanique  
Bobinage  
Dépannage

Moteurs électriques industriels  
Ventilation – Pompes – Machines-outils

*Devis sans engagement*



[www.liechtidecoration.ch](http://www.liechtidecoration.ch) - [info@liechtidecoration.ch](mailto:info@liechtidecoration.ch)

## André Liechti Sàrl

Décoration et architecture d'intérieur  
Rue de l'Eglise-Catholique 5, 1820 Montreux  
tél.: +41 21 963 64 33 fax: +41 21 963 03 81

## EDITORIAL

Lettre ouverte à la population

**AFFAIRE DORIOT: Tout ça pour ça!**

Par Montreux Info-Ville, je tenais à m'adresser à vous Montreusiennes et Montreusiens sur les points essentiels d'un scandale bien orchestré par les uns et les autres – à gauche comme à droite – pour éliminer un homme devenu trop gênant. Ceci avec la complicité de l'Etat de Vaud, de sa justice et des médias.

Le 2 avril 2008, suite à une dénonciation, j'ai été enfermé pendant 14 jours. J'ai subi de nombreux interrogatoires d'intimidations, des pressions psychiques, et j'ai été soupçonné puis inculpé pour le motif d'avoir accepté une somme d'argent importante lors de la vente des Bosquets. Ceci en trompant mes collègues de la Municipalité d'alors.

Cette affaire est devenue cauchemardesque sur le plan pénal, politique et médiatique pendant 2 ans et demi. Enfin les opposants de toute construction sur le domaine des Bosquets tenaient un coupable pour faire repartir la procédure à zéro. J'ai été humilié, sali et trahi. On n'a pas hésité un seul instant à me condamner pour m'exclure, pour me retirer de toutes les affaires, pour tenter d'éliminer le journal Info-Ville, et pour m'inviter, par voie de presse, à démissionner.

Ma « présomption de culpabilité » signifiait pour la plupart ma culpabilité, ma corruption. De cette façon on jetait l'homme politique dans le bac à cochons pour le détruire.

Voici une affaire qui n'a jamais reposé que sur un élément de corruption imaginaire.

J'ai toujours clamé mon innocence, toujours combattu les tentatives qui visaient à m'évincer de la Municipalité, parce que Mesdames et Messieurs, je n'ai jamais trompé ni le Collège municipal, ni le Conseil communal et encore moins la population montreusienne. C'est pour toutes ces raisons que je me suis battu afin de prouver ma bonne foi.

**Et c'est ainsi que, le 3 septembre dernier, le Tribunal correctionnel de Vevey m'a libéré du grief de corruption passive et acquitté de la lourde charge qui m'accablait depuis deux ans et demi.**

**Trahison, manipulation ou perte de mémoire ?**

Le processus de la vente des terrains des Bosquets de Fontanivent était connu de l'ensemble des membres de la Municipalité. Tous étaient au courant de la procédure et avaient donné leur accord. Je tiens à remercier M. Hubert Diedrichs, municipal à cette époque, d'avoir témoigné dans ce sens. Son témoignage clair et lucide, ainsi que celui du secrétaire municipal M. Charles Riolo, ont largement  
*(suite page 21)*

*La justice quand elle est bien faite, elle est belle,  
elle est noble!*

*Quand elle est mal faite, elle est sale, elle dégoûte!*

«Monte Cristo»



**Les 4 Saisons**  
Restaurant Pizzeria

Spécialités italiennes  
Grand choix de pâtes fraîches  
Cuisine espagnole  
Fruits de mer et poissons  
Mets de brasserie

Avenue des Alpes 8 - 1820 Montreux - Tél. 021 963 63 83  
Fax 021 963 63 84 - lesquatresaisons@bluewin.ch

# MONTREUX INFO-VILLE

**Tirage:** 15 000 exemplaires, tous ménages gratuit.

**Editeur, rédaction, publicité:**

Info-Ville Sàrl

Case postale 293

1820 MONTREUX 2

Téléphone et fax 021 963 75 18

E-mail [infoville@bluewin.ch](mailto:infoville@bluewin.ch)

Site [www.montreuxinfoville.ch](http://www.montreuxinfoville.ch)

**Rédacteur:**

Jean-Pierre Nicolau, [jp.nicolau@bluewin.ch](mailto:jp.nicolau@bluewin.ch)

**Impression:** Imprimerie I-Press SA, Montreux

**Parutions:** en 2010, 6 fois.

N° 1 janvier-février, 12 février;

N° 2 mars-avril, 22 avril;

N° 3 mai-juin, 22 juin;

N° 4 juillet-août, 30 août;

N° 5 septembre-octobre, 25 octobre;

N° 6 novembre-décembre, 13 décembre

**Prochain numéro:** 13 décembre 2010

Dernier délai de remise de vos articles et annonces par e-mail pour le N° 6, **22 novembre 2010.**

**Soutien à Montreux Info-Ville: CCP 17-106360-1**

Tous les procès-verbaux dans leurs intégralités sur notre site

[www.montreuxinfoville.ch](http://www.montreuxinfoville.ch)



# CASINO SHOW

## Grand Dîner-Spectacle

tous les vendredis et samedis à 20h

**Fr. 110.-** incluant :

menu, boissons, show

Fr. 5.- de jetons

réservations: [www.casinodemontreux.ch](http://www.casinodemontreux.ch) ou 021 962 83 83



Les membres du Conseil ont été régulièrement convoqués le samedi 19 juin 2010, en les Grésalleys-Dessus, à 9h00. L'ordre du jour est le suivant:

**Présence:** 72 conseillères et conseillers ont signé la liste de présence.

Le quorum est atteint et l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Ont fait excuser leur absence:

M<sup>mes</sup> Monia Ferreira, Christel Stadelmann, MM. Patrick Aubort, Jean-Richard Bays, Thierry Cantarini, Julien Chevalley, Laurent Demartini, Mario Di Sessa, Antonio Di Tria, Jean-François Gailloud, Maximilien Graf, Patrick Grognez, Alain Hiltmann, Alain Imhof, Yves Laurent Kundert, Jacques Lecoultré, Olivier Mark, Aurelio Mastropaolo, Charles Meichtry, Rasu Balarajan, Jean-Daniel Rochat, Pierre Rochat, Jean-Pierre Schmid, Domenico Silleri, Enzo Verme, Caleb Walther, Eric Walther.

N'ont pas fait excuser leur absence:

Personne.

### 1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 MAI 2010

Avec quelques modifications le procès verbal est accepté avec une abstention.

### 2. PRESTATION DE SERMENT D'UNE CONSEILLERE OU D'UN CONSEILLER, EN REMPLACEMENT DE:

#### 2.1. M. Christian Mathez (plr), démissionnaire

Les membres du bureau ont tenu séance à 8h30 ce jour et ont proclamé élue conseillère communale Madame Sophie Debaillets (PLR) en remplacement de Monsieur Christian Mathez (PLR) démissionnaire. Cette élection complémentaire s'est déroulée conformément à l'article 67 de la LEDP avec le

soutien d'au moins 6 signataires de la liste du parti d'origine.

Madame Sophie Debaillets (PLR) est élue devant l'assemblée selon le cérémonial habituel.

Le Conseil prend acte de cette prestation de serment.

### 3. COMMUNICATIONS DU BUREAU, NOTAMMENT SUR LA COMPOSITION:

#### 3.1. de la commission chargée de l'examen de la pétition de M. Cédric Guichard & consorts en faveur de la préservation de Glion contre l'extension de l'école hôtelière GIHE

La commission suivante examinera cette pétition:

Présidence socialiste: M. Christian Bécherraz

Membres: M<sup>me</sup> Juliane Baumann, Clairelise Gudet, MM. Yves Cornaro, Yanick Hess, Anthony Huys, Yves Laurent Kundert, Heinz Schoeneich et Gilbert Tille

#### 3.2. de la commission chargée de l'examen de la pétition de M. Giovanni Forlano & consorts demandant la gratuité de l'abonnement général aux VMCV pour les citoyens ayant atteint ou dépassé l'âge de la retraite»

La commission sera la même que pour le postulat de M. Silleri (doublon).

#### 3.3. de la commission chargée de l'examen de la motion de M. Jean-Marc Forclaz «Pour permettre la vente des terrains industriels de la Foge»

La commission suivante examinera la prise en considération ou non de cette motion:

Présidence Socialiste: M. Jean-Bernard Kammer

### 4. CORRESPONDANCE

M. le Président a reçu 3 correspondances, la 1<sup>ère</sup> émane de M. Pierre Rochat nous annonçant sa démission de l'association sécurité Riviera.

Un nouveau conseiller intercommunal sera désigné lors de notre prochaine séance.

La 2<sup>e</sup> de notre syndic Pierre Salvi annonçant qu'il ne se représentera pas à la Municipalité lors des prochaines élections.

#### M. le Président adresse ces mots à M. le Syndic:

«Cher Pierre, après avoir usé tes pantalons sur les bancs de l'école pendant un certain nombre d'années, après avoir fait user les pantalons de tes élèves sur les mêmes bancs d'école, après les avoir usés sur les bancs du conseil communal, 4 ans à Roche puis 5 ans à Montreux, tu t'es décidé à les user sur le banc de la municipalité mais après 3 ans tu t'es dis qu'il serait bien de les user, pour changer, dans un fauteuil et non plus sur un banc, celui du syndic, fauteuil que tu as utilisé pendant 14 ans à ce jour.

Que dire de ta carrière, de ton engagement en faveur de notre commune et de sa population??? Je crois que le plus sincère et de te dire juste MERCI!!! Merci Pierre pour tout ce que tu as fait, pour avoir toujours su garder la ligne de conduite que tu t'étais fixée, d'avoir mené à bien les projets qui te tenaient à cœur, d'avoir représenté notre commune au canton, à la confédération et lors de tant de rencontres qui ont parsemé ta route, mais, surtout, merci d'avoir su rester toi!

Tu as tant donné à ta commune et j'espère que les souvenirs que tu garderas de ton long passage seront remplis de satisfaction, de joie et, te connaissant, rempli de toute la richesse humaine que tu as dû retirer des innombrables rencontres que tu as eues.

Te voilà à l'aube de ta retraite politique et, comme tu l'as dis, de la réalisation d'un projet personnel qui te tient à cœur, alors je te souhaite au nom de nous tous, tant conseillères et conseillers communaux que tes collègues municipaux un avenir rempli de succès, de bonheur et, surtout, une excellente santé mais, mon cher Pierre, il te reste une année de labeur et je suis sûr que tu continueras à travailler comme tu l'as fais jusqu'à aujourd'hui!!

Merci Pierre!»



**JOST POMPES  
FUNÈBRES**

*Notre travail, vous satisfaire.*

**Montreux**  
**www.pfjost.ch**

**☎ 021 963 00 63**

Membres: MM. Olivier Blanc, Edmond Chevalley, Jean-Marc Forclaz, André Groux, Franco Meichtry, Christophe Privet, Marcel Riedo et Pierre Rochat

# **MONIQUE TOUZEAU** **TOUZEAU**



**M**aurice et Monique Touzeau ont ouvert le premier magasin en novembre 1968, animés par une merveilleuse passion pour ce métier qu'ils personnalisent au fil des années.

Cette passion s'est transmise tout naturellement à leurs enfants Béatrice et Bruno. C'est en famille qu'ils travaillent avec plaisir! Les compétences, le sens du beau, de la qualité et de l'élégance sont l'héritage de la famille Touzeau.

Aujourd'hui, en plus d'une vaste sélection d'objets uniques des arts de la table, Touzeau vous propose des canapés, fauteuils, tables de salon ou salle à manger, lampes, lustres, petits meubles, miroirs, tableaux, vases, coupes, etc... et ceci dans une ambiance conviviale personnalisée à votre goût.

Trois magnifiques magasins vous accueillent afin que vous passiez un réel moment de plaisir:

- à Genève: 65, Rue du Rhône, face au parking de Rive
- à Montreux: 28, Avenue du Casino, face au Casino
- à Annemasse: Place de l'Hôtel-de-Ville, face à la Mairie.

Touzeau, plus qu'une enseigne, Touzeau est une marque.



Le 3<sup>e</sup> courrier nous provient de Montreux – Libre.

Dernier courrier, celui de M. Jean-Pierre Buholzer, démissionnant de la commission de gestion.

Un nouveau membre à la commission de gestion sera nommé lors de notre prochaine séance.

## 5. COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE:

Deux communications, la 1<sup>ère</sup> relative à l'intégration de l'Organisation régionale de protection civile Riviera dans l'Association de communes Sécurité Riviera et la 2<sup>e</sup> au sujet du préavis no 34/2009 sur l'octroi d'un crédit de Fr. 8'994'000.- pour l'étude et la construction de 2 terrains de football en gazon synthétique, de vestiaire et d'une buvette sur le site de la Tronchenaz à Villeneuve.

Les présidents des groupes ont également reçu une information concernant le préavis des comptes.

M. Pierre Salvi, Syndic, informe qu'une communication est à disposition de l'assemblée. Elle a pour but d'informer les membres du Conseil, qu'un vernissage des projets primés concernant les jardins de la Rouvenaz est prévu le 28 juin à 18h00 à l'Audiorama (Territet).

## 6. MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS DEPOSES

Une motion, 3 postulats et deux questions écrites ont été déposées sur le bureau de M. le Président.

La motion, signée par M. Bernard Gret, s'intitule: «Election d'un sapin président.»

M. Christophe Privet a signé le postulat suivant: «Pour Montreux, réagir aujourd'hui, c'est penser à demain.»

Le premier postulat de M. Salvatore Giannone s'intitule: «Une réception à la place de l'Hôtel de Ville.»

Le second: «Demande à la Municipalité

de renforcer la présence policière en ville par la création de huit nouveaux postes à Police Riviera dans un délai d'une année.

Les questions sont les suivantes:

a) Question simple à la Municipalité posée par M<sup>me</sup> Prisca Gaillet: «Dans le village de Glion, la majorité de ménages sont câblés et les habitants ont une télévision de qualité, il reste cependant de nombreux ménages qui n'ont pas la chance de bénéficier de ce service. Je me permets donc de demander à la Municipalité d'intervenir auprès de Swisscom afin que ces derniers installent un réseau ADSL qui permettra aux ménages non câblés d'accéder à Internet et à un programme télévisé de qualité.

b) Question de M. Bernard Gret à la Municipalité concernant la demande d'abattage d'un arbre dont il attend toujours réponse.

## Artisans

**JOURDAN & OCELLO**  
Chernex



**CONSTRUCTIONS S.à.r.l.**  
Natel 079 204 47 45  
Entreprise de Maçonnerie  
Génie civil - Rénovations

Route de Chaulin 31 - 1822 CHERNEX  
Tél. 021 964 12 04 Fax 021 964 12 74



**sottas**

électricité  
télécom  
domotique  
écobiologie  
solaire

info@electricitesottas.ch  
1820 montreux\_021 965 36 63  
1895 vionnaz\_024 481 11 13



• PLÂTRERIE  
• PEINTURE  
• PAPIERS PEINTS

**asero SÀRL**

Avenue du Midi 2 - 1820 MONTREUX  
Tél/Fax 021 964 69 03 - Natel 079 447 28 02



**Laik**  
S.A.

Antonio RAPPAZZO

Zone Industrielle C  
1072 Forel (Lavaux)

Tél. 021 922 23 19  
Fax 021 922 24 08  
Natel 079 688 28 08

Entreprise spécialisée :

- Isolations
- Chapes ciment
- Ciment rapide
- Chapes liquides
- Chapes liées à l'anhydrite

[www.laik.info](http://www.laik.info) - [a.rappazzo@laik.info](mailto:a.rappazzo@laik.info)

**MARBRERIE**  
**A. TRAMACERE & FILS SARL**  
Art de la pierre

*Marbres, pierres, granits*  
**Fabrication et pose**

*sols  
cheminées de salon  
plans de cuisine  
salles de bains*



Atelier + Bureau:  
Rte de Sonchaux 11  
1820 Veytaux  
Tél. 021 963 62 29  
Fax 021 963 62 42  
Natel 079 210 61 13

## 7. NOMINATIONS:

### 7.1 pour "l'année politique" 2010 – 2011 de la présidente ou du président du Conseil communal

L'article 14 stipule que le président et les vice-présidents sont nommés au scrutin individuel secret.

Au nom du groupe socialiste, M<sup>me</sup> Irina Gote, propose la candidature de M. Guillaume Wicht, actuel premier vice-président du Conseil.

Vice-président depuis deux ans déjà, Guillaume a su prendre avec beaucoup de sérieux les fonctions que notre Conseil lui a attribuées tant au niveau des échéances du Bureau électoral lors des votations qu'au niveau des représentations qu'il assume régulièrement auprès de la population et durant lesquelles ses prises de paroles ont toujours été très appréciées par les Montreusiennes et les Montreusiens.

Comme vous le savez, l'année politique 2010 – 2011, dernière année de législature, sera intense et passionnante. Ainsi, le groupe socialiste est fier de pouvoir compter sur un jeune homme compétent, rigoureux et travailleur pour reprendre le flambeau.

La nouvelle génération est prête à assumer des tâches lourdes en responsabilités et nous pouvons tous nous en réjouir. Par ailleurs, Guillaume termine une maîtrise universitaire en management stratégique. Cette formation, longue et reconnue, lui promet un bel avenir professionnel.

Cette année, il a également enseigné l'option «économie et droit» à l'Ecole secondaire de Montreux – Est. Les liens de confiance et de respect mutuels qu'il a su créer avec sa classe, ont été une source d'enrichissement pour lui et pour ses élèves.

Il est également musicien dans un groupe de rock Montreusien, groupe qui

se produira dans un mois sur la scène off du Montreux Jazz Festival.

Vous l'aurez tous compris, Guillaume est quelqu'un de dynamique et d'endurant. Sa détermination et son aisance à mener beaucoup de projets de front ne sont plus à démontrer.

Le groupe socialiste se réjouit de le voir mener nos débats dès la rentrée de septembre et il souhaite en finalité que son engagement suscite davantage de vocations parmi les jeunes de notre Commune, afin que leurs besoins et leurs préoccupations puissent être mieux entendues et soutenues par notre Conseil.

Il n'y a pas d'autres propositions.

#### Résultat du vote au scrutin secret

Bulletins délivrés: 72	Bulletins valables: 69
Bulletins rentrés: 72	Majorité absolue: 35
Bulletins nuls: 03	Bulletins blancs: 04

### M. Guillaume Wicht (soc) est élu Président du Conseil communal pour l'année politique 2010 – 2011 par 61 voix.

M. Guillaume Wicht remercie l'assemblée pour la confiance témoignée par ce vote. Il saura être digne de ce grand honneur et peut assurer qu'il remplira cette noble fonction avec toute la rigueur et l'intégrité qu'elle mérite.

L'année politique qui s'annonce sera une année intense mais oh combien passionnante. Il se réjouit de pouvoir mener les futurs débats depuis le perchoir.

Applaudissements de l'assemblée et félicitations de M. le Président Spahn.

### 7.2 pour "l'année politique" 2010 – 2011 des première et seconde ou premier et second vice-présidents

Au nom du groupe PLR, M. Yanick Hess propose la candidature de M. Grégoire Furrer. Agé de 42 ans, marié et père de

deux enfants, il est candidat à la vice-présidence de notre Conseil. Enfant de Chailly, scolarisé à Montreux puis au gymnase où il jouait au football avec M. Hess, il n'a pas moins fini à l'Université de Lausanne en HEC.

M. Hess nous rappelle l'Association de la Mâchoire d'Or d'où naquit le Festival du Rire. Depuis plus de vingt ans, Grégoire s'emploie à faire travailler nos zygomatics. Directeur général, président, manager, producteur, n'en jetez plus! Toutes ces fonctions lui ont valu de côtoyer le gratin humoristique planétaire.

Prêt à relever tous les défis, sa carrière footballistique l'a amené à côtoyer les grands stades que sont Tolochenaz, la Veyre et Chailly.

Sur la scène politique, le transfert du monde du spectacle à celui de la grande scène qui fait bondir n'importe quoi a lieu, droit à l'agent de joueur Christian Neukomm. Titularisé d'entrée, M. Furrer a assumé différentes tâches: président du feu groupe radical, il a présidé la commission de la législature soit celle du fameux PGA. Histoire de ne pas s'embarquer, président de la commission des finances, il ne ménage pas ses affaires dans ce poste typiquement radical.

Ses convictions en font un homme très engagé. Ne déclarait-il pas il y a quelques années à la presse: «Je crois aux valeurs radicales, celles du consensus, de la liberté individuelle, de l'absence de culte du chef. Il croit surtout en la nécessité vitale pour le PRD de rester fidèle à ses valeurs quitte à perdre des voix durant une période, cela vaut mieux que des alliances équivoques à court terme et qui décrédibilisent à la longue.

Allez l'artiste: Balle au centre comme tes convictions et que le spectacle commence!

#### Second vice – président:

Au nom du groupe des Verts, M. Stéphane Barbey propose la candida-



ture de M. Olivier Blanc au poste de second vice – président.

Il sera très bref vu la longue carrière politique de M. Olivier Blanc au sein de ce Conseil. Il est licencié en sciences politiques et actuellement M. Blanc travaille comme traducteur indépendant. M. Blanc est âgé de 48 ans et M. Barbey invite l'assemblée à lui accorder ses suffrages.

Il n'y a pas d'autres propositions.

Résultat du vote au scrutin secret  
(Premier vice – président)

Bulletins délivrés: 72	Bulletins valables: 72
Bulletins rentrés: 72	Majorité absolue: 37
Bulletins nuls: 0	Bulletins blancs: 02

**M. Grégoire Furrer (PLR) est élu premier vice-président du Conseil communal pour l'année politique 2010 – 2011 par 70 voix.**

Applaudissements de l'assemblée.

M. Grégoire Furrer remercie le Conseil pour cette élection. Il essaiera d'en être digne et se réjouit de collaborer avec notre jeune Président.

Résultat du vote au scrutin secret  
(Second vice – président)

Bulletins délivrés: 72	Bulletins valables: 71
Bulletins rentrés: 72	Majorité absolue: 36
Bulletin nul: 01	Bulletins blancs: 03

M. Olivier Blanc (Verts) est élu second vice-Président du Conseil communal pour l'année politique 2010 – 2011 par 68 voix.

Applaudissements de l'assemblée.

M. Olivier Blanc remercie le Conseil pour cette confiance. Il se réjouit de collaborer avec le Bureau pour commencer.

**7.3 pour "l'année politique" 2010 – 2011 de deux scrutatrices ou de deux scrutateurs et de deux scrutatrices suppléantes ou de deux scrutateurs suppléants**

Au nom du groupe UDC, M. Salvatore Giannone propose la candidature de M. Marcello Pierre Maillard en tant que scrutateur.

Au nom du groupe socialiste, M<sup>me</sup> Irina Gote, propose la candidature de M. Felice Calvo en tant que scrutateur.

Il n'y a pas d'autres propositions.

C'est à mains levées et à l'unanimité que MM. Maillard et Calvo sont élus scrutateurs pour 2010 – 2011.

**Scrutateurs suppléants:**

Au nom du groupe Montreux Libre, M. Emmanuel Gétaz propose la candidature de M<sup>me</sup> Claire-Lise Gudet en tant que scrutatrice suppléante.

Au nom du groupe PLR, M. le Président propose la candidature de M. Rolf Gosewinkel.

Il n'y a pas d'autres propositions.

C'est à mains levées et à l'unanimité que M<sup>me</sup> Gudet et M. Gosewinkel sont élus respectivement scrutatrice et scrutateurs suppléants pour 2010 – 2011.

**7.4 pour "l'année politique" 2010 – 2011 d'un huissier du Conseil**

M. le Président attend les propositions. M<sup>me</sup> Irina Gote, au nom du groupe socialiste, propose la candidature de M. Jean-Michel Talon.

Il n'y a pas d'autre proposition.

M. Jean-Michel Talon est élu à l'unanimité, et à mains levées, huissier du Conseil pour 2010 - 2011

M. le Président félicite M. Talon pour son élection. Toutefois, il rappelle l'article 16 de notre règlement qui stipule que l'huissier ne doit pas faire partie du conseil communal. Il prie donc M. Talon d'envoyer sa démission du conseil pour le 30 juin au plus tard au vu de son entrée en fonction au 1er juillet.

## 8. RAPPORTS DES COMMISSIONS:

**8.1. sur la prise en considération ou non de la motion de M. Olivier Mark intitulée «Pour rétablir la sécurité à Montreux» (rapp.: M. Denis Golaz)**

La discussion est ouverte.

M. Michel Bongard rappelle qu'une motion semblable a été déposée dans plusieurs Conseils communaux de la région. Dans les mesures demandées, il en manque toute une série qui se rapportait à la prévention.

M. Bongard regrette qu'il ne soit pas fait mention de pistes pour diminuer la tentation du recours à la violence pour donner à tous des possibilités de trouver des raisons de vivre loin du vol et du vandalisme.

Quant à la portée de toutes mesures, il ne faut pas oublier que le crime existe depuis la nuit des temps. Aucun état policier n'est encore parvenu à l'enrayer. Et gangster est probablement l'un des plus vieux métiers du monde, on a tendance à l'oublier.

Notre attention doit dès lors porter sur l'intégration des délinquants dans la société. L'effort serait bien plus efficace que de les géo localiser, de les surveiller ou de les espionner.

Il faut absolument investir dans la prévention de manière toute aussi volontaire que dans la répression. L'effort est certes plus discret, moins tapageur, plus subtil.

M. Bongard et le groupe des Verts, pensent que l'animation jeunesse telle qu'elle est conduite dans la Commune de Montreux est un excellent élément.

Ces mesures pourraient être renforcées. D'autre part, ils pensent qu'une politique de prévention de l'alcool chez nos jeunes en mal de vivre pourrait aussi faire l'objet d'un questionnement élargi.

M. Christophe Privet précise que Montreux – Libre soutiendra la prise en considération de ce postulat. Cependant, en lisant les PV du Conseil intercommunal Sécurité Riviera, tout le monde peut se rendre compte de l'immense absentéisme que subit cette institution. Là il se permet de renvoyer cette problématique également aux membres de la Droite car c'est aussi là qu'il faut agir.

M. Ludwig Lemmenmeier rappelle qu'il avait envisagé, lors de notre dernière séance, d'associer à cette motion, une partie concernant le trafic de drogue. Pour des raisons d'agenda entre autres, il ne l'a pas fait craignant que ce sujet qui lui tient à cœur n'ait pas assez d'échos politiques.

La parole n'est plus demandée.

**Le Conseil communal de Montreux décide à la majorité moins trois abstentions:**

d'accepter la prise en considération de la motion de M. Olivier Mark intitulée «Pour rétablir la sécurité à Montreux».

**8.2. sur la prise en considération ou non du postulat de M. Salvatore Giannone demandant d'améliorer la visibilité et les endroits sensibles sur notre Commune (rapp.: M. Denis Golaz)**

La parole n'est pas demandée.

**Le Conseil communal de Montreux décide à la majorité moins quelques abstentions:**

De refuser la prise en considération du postulat de M. Salvatore Giannone demandant d'améliorer la visibilité et les endroits sensibles sur notre Commune.





27 août 2010

« Chez Gloria »

## 2<sup>e</sup> année d'activité

Succès et belles rencontres amicales pour notre journée conviviale de fin d'été.

« Magnifique terrasse dans la vieille ville »



Caveau des vigneronns « Chez Gloria »  
Rue industrielle 30 bis - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 25 70

**Cuisine ouverte 7/7 jusqu'à 23 heures!**

**PROPRIÉTAIRES**  
Vous souhaitez vendre votre appartement, villa, immeuble, terrain...

**CONFIEZ-NOUS VOTRE BIEN SANS FRAIS**

Appelez-nous du lundi au samedi de 7h à 20h non-stop

**Actif depuis 10 ans**

*Idriss Benkhettab*

**IBK PROMOTION Sàrl**  
Tél. 021 971 12 62  
www.ibk-promotion.ch



**Perréaz Paysagiste Sàrl**


**Horticulteur-Paysagiste** Créations - Entretien

Rte de l'Arzillière 12 - 1822 Chernex - Tél. 021 981 28 02 - Natel 078 824 19 16



**Plâtrerie**  
**Papiers peints**  
**Peinture**  
**Rénovations**

Case postale 133 - 1807 Blonay  
Tél. 021 922 24 58 - Fax 021 922 24 59



- **Housses**
- **Sièges**
- **Capotes**
- **Toiles de balcon**
- **Stores**
- **Bâches**
- **Bâteaux, camions**
- **et tous genres**

Rue de Jaman 3 - 1815 CLARENS - Tél.+Fax 021 964 55 37  
Natel 079 658 37 77

**r. koban**

Z.I. La Foge C  
1816 Chailly/Montreux - C.P. 87

**Installations sanitaires**  
**Chauffages centraux**  
**Ferblanterie**  
**Service dépannage, entretiens**

Tél. 021 964 12 62  
Fax 021 964 12 01  
Mobile 079 623 69 62



**La mode au pluriel**

Av. du Casino 32 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 25 90 - 92 - www.sir-montreux.com



**NETTOYAGE A SEC**

Vêtements  
Rideaux  
Meubles rembourrés  
Lavage de tapis d'orient et toutes provenances

Ph. Stäuble  
Av. Mayor-Vautier 19 - 1815 Clarens  
Tél. 021 964 58 95



**Fiduciaire Charles Meichtry**  
Expert diplômé en finance et controlling  
Expert réviseur qualifié (727b CO)

**Comptabilité - Révision**  
**Gestion**  
**Administration de sociétés**  
**Fiscalité**

1815 CLARENS  
Rue de Jaman 1  
Tél. 021 964 10 66  
Fax 021 964 12 45  
Site: www.fiduciairemeichtry.ch  
E-mail: info@fiduciairemeichtry.ch



**VOYAGES**  
**MONTREUX MARTIGNY**  
Minibus-Midibus-Autocars VIP-Taxis-Limousines-Locations  
**TAXI Service appel gratuit 0800 963 963**

**EXCURSION : 1 JOURNÉE À EUROPA PARK**  
à Rust (Allemagne) plusieurs départs par semaine à partir de :  
Martigny, Aigle Gare, Villeneuve Gare, Territet Gare, Montreux Gare, Clarens Basset, La Tour-de-peilz, Vevey Gare & Lausanne Gare.

**INFORMATION - INSCRIPTION : www.alexursion.ch**  
Place des Planches 2 1820 Montreux Tél. 021 963 53 60 Fax. 021 963 53 61 mail:info@alexursion.ch

**8.3. relatif aux comptes 2009 de la CIEHL (commission intercommunale de gestion de la CIEHL) (03/2010) (rapp.: M. Denis Golaz)**

La parole n'est pas demandée.

**Le Conseil communal de Montreux décide à la majorité moins deux absentions.**

1. d'adopter les comptes 2009 de la Communauté intercommunale de gestion de la CIEHL.
2. de donner décharge au Conseil administratif de son mandat pour l'exercice 2009.

**8.4. sur la gestion de la Municipalité pour 2009 (05/2010) (rapp.: M. Yanick Hess)**

[...]

M. Yanick Hess, président de la commission de gestion, donne lecture des conclusions.

**Le Conseil communal de Montreux décide à la majorité moins une abstention:**

1. de prendre acte du présent rapport et de maintenir les vœux Nos 1, 3 et 13.
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2009.

**8.5. relatif aux comptes communaux 2009 (09/2010) (rapp.: M. Grégoire Furrer)**

M. le Président débutera par la discussion générale puis direction par direction pour finir avec le rapport de la Municipalité dans lequel figurent les propositions d'amortissement et d'attribution aux différentes réserves et capital.

Il rappelle l'article 122 de notre règlement qui demande de soumettre les amendements éventuels par écrit. La commission des finances nous propose 2 amendements mais il n'y a aucun texte précis les stipulant. M. le Président remercie

donc M. Grégoire Furrer de lui soumettre un texte précis lors de la confirmation du dépôt de ces amendements.

La discussion générale est donc ouverte.

M. Jean-Bernard Kammer intervient concernant la déclaration de ses intérêts. En effet, depuis le 1er janvier 2009, il n'est plus caissier de la «Barque des enfants».

La parole n'est plus demandée quant à la discussion générale.

La parole n'est pas demandée quant aux différents chapitres.

La discussion sur le rapport de la commission des finances et les amendements qui y sont proposés est ouverte.

M. Heinz Schoeneich intervient concernant le premier amendement.

L'objectif de cet amendement était de faire pour une fois un geste en faveur des contribuables, qui sont pour une très grande majorité très fidèles à notre commune.

Il ne s'agissait donc pas d'une modification du taux d'imposition, mais bien d'un crédit exceptionnel, comme le sont les amortissements extraordinaires de 18 préavis, concernant essentiellement de l'entretien de patrimoine.

On ne touchait ainsi pas du tout à la substance du fonctionnement de notre commune.

Cette rétrocession s'inspirait du fonctionnement de la perception de l'impôt, qui a passé il y a un certain nombre d'années du système pré-numérando au système post-numérando, soit la fixation définitive du montant sur la base du revenu effectif de l'année.

Par symétrie, cet amendement visait à ajuster l'impôt sur la base des dépenses effectives de l'année.

Avec une célérité à laquelle nous n'étions plus habitués, la Municipalité nous a transmis un avis de droit précisant que cet amendement, s'il était voté, serait invalide.

M. Schoeneich en prend acte et regrette que nous ne puissions pas faire immédiatement un geste exceptionnel en faveur des contribuables et il soutiendra ultérieurement d'autres dispositions en faveur des contribuables.

M. Daniel Manzini admet qu'il y a quand même une injustice sociale et quant à

trouver une prestation qui pourrait effectivement récompenser le citoyen il faudrait éviter que cela profite au gros contribuable.

M. Emmanuel Gétaz constate que le gros problème posé par cet amendement est au plan juridique. S'il était considéré comme valide, il pourrait avoir pour conséquence que le Canton redéfinisse la classe effective d'impôt dans laquelle nous sommes.

Rétrocéder 10% des impôts, très concrètement, cela signifie que passer de 70 à 63 % d'impôt.

Toujours est-il que si Montreux se retrouvait dans une classe d'impôt inférieure, la grande mécanique de la péréquation financière entre les communes se mettrait en marche et aurait immédiatement pour conséquence d'augmenter largement les contributions à la facture sociale que la Commune devrait verser au Canton.

Donc ce qui serait une forme de cadeau exceptionnel à la population se retournerait très très vite contre cette même population car elle péjorerait très vite les finances de la Commune au niveau de la péréquation financière.

Tant que ces questions ne sont pas clairement définies, il est très dangereux de jouer avec cela.

On ne peut donc pas soutenir l'idée telle que présentée, par contre Montreux Libre pense à une forme de chèque service qui permettrait aux habitants de la Commune de bénéficier gratuitement de certaines prestations ou de prestations de partenaires liés à la Commune (institutions culturelles ou sportives).

M. Grégoire Furrer, Président de la commission des finances, précise que la commission des finances a pris note que cet amendement ne serait pas validé. La commission voulait donner un signe politique, considérant les excellents résultats financiers de la Commune, et faire un geste en faveur du contribuable.

M. Grégoire Furrer donne lecture de second amendement en deux points, tout en remerciant M. Alain Feissli, Municipal, ayant permis le libellé technique:

- 1)
  - Débit du cmpte de bilan No 9282.001 «Fonds investissements futurs» CHF 10'000'000.00.
  - Crédit du compte de fonctionnement No 230.4809 «prélèvement sur d'autres fonds de réserve et de renouvellement» CHF 10'000'000.00



- 2)
- Débit du compte de fonctionnement No 230.3808 «Excédent d'exploitation» CHF 10'000'000.00.
  - Crédit du compte de bilan No 9290.000 «Capital» CHF 10'000'000.00.

La parole n'est pas demandée.

M. le Président soumet le premier amendement au vote.

Le Conseil refuse cet amendement par 29 NON, 26 OUI et 7 abstentions.

Le second amendement devient donc caduc.

La parole n'est plus demandée.

M. Grégoire Furrer, président de la commission des finances, donne lecture des conclusions.

**Le Conseil communal de Montreux décide avec quelques abstentions:**

1. d'approuver les comptes communaux 2009 tels que présentés ;
2. d'en donner décharge à la Municipalité.

M. Pierre Salvi, Syndic, tient à remercier, au nom de la Municipalité, le travail important fourni tant par la commission de gestion et que celle des finances. Il tenait à le faire ici, tant les relations entre les membres, la Municipalité ainsi que l'administration ont été excellentes, transparentes et exigeantes de part et d'autre.

- 8.6. relatif aux comptes 2009 du Fonds culturel Riviera (10/2010) (rapp.: M. Yves Cornaro)**

La discussion est ouverte.

M. Emmanuel Gétaz constate que cela fait un certain nombre d'années que le

montant par habitant n'a pas changé. Il souhaite savoir si la commission se préoccupe de tenir compte de l'inflation.

M. Yves Cornaro répond par l'affirmative tout en relevant que la commission n'a pas de pouvoir décisionnel. Il est à chaque fois répondu que comme cela doit passer devant les dix Conseils communaux, l'un ou l'autre pourrait aussi demander de revoir ce montant à la baisse.

Il faut savoir que le fonds augmente vu que la population augmente dans le district.

M. Laurent Wehrli, Conseiller municipal, précise que Montreux a demandé par deux fois à pouvoir augmenter ce qui a été refusé par les autres Municipalités.

La parole n'est plus demandée.

**Le Conseil communal de Montreux décide à l'unanimité:**

d'approuver le rapport d'activité et les comptes 2009 du Fonds culturel Riviera.

- 8.7. relatif au nombre de membres du Conseil communal d'une part, de la Municipalité d'autre part, pour la législature 2011 - 2016 (11/2010) (rapp.: M. Emmanuel Gétaz)**

La discussion est ouverte.

M. Olivier Blanc re-dépose l'amendement qu'il avait déposé en commission sous une forme plus modérée. Il est favorable à une diminution du nombre des conseillers à 80 mais suite au débat de la commission, il propose un amendement demandant une baisse à 90 conseillers pour la législature 2011 - 2016.

Comme le dit le rapport de la commission, une réduction à 90 conseillers serait

assez indolore tout en allant dans le sens d'une diminution nécessaire en raison de la difficulté à recruter des candidats à l'intention du Conseil communal.

M. Yanick Hess ne peut qu'enjoindre le Conseil à accepter cet amendement.

M. Heinz Schoeneich précise qu'il avait proposé de passer à 33 conseillers. C'est dans le cadre de l'éventualité d'une fusion des dix communes de la Riviera. Ce futur Conseil aurait 100 membres et Montreux représenterait 33%.

Ce n'est pas possible aujourd'hui mais c'est une tendance vers laquelle on devra peut-être se diriger. Passer à 90 est donc un petit pas.

M. Grégoire Furrer a envie de soutenir cet amendement. Il faut aller dans le sens de l'histoire. Sur la Riviera il y a à peu près 600 conseillers communaux sur une population de 72'000 habitants. Si on prend Lausanne, 130'000 habitants et 100 conseillers communaux. Pour notre Commune, 90 conseillers communaux c'est bien assez et tous les partis ont des problèmes de recrutement.

M. Alexandre Staeger n'est pas favorable à cet amendement même s'il en comprend les raisons. Si l'on veut diminuer il faut le faire de façon plus drastique soit à 80 ou 70. Il relève également qu'à 90 les différents calculs de répartition ne sont pas faciles.

M. Emmanuel Gétaz s'exprime en tant que membre de la commission, il a voté contre cette diminution pour différentes raisons. Tout d'abord, il pense que la Commune de Montreux est particulière avec une forte histoire de ses villages. Toute diminution dans le contexte actuel n'est pas favorable à la sensibilité de nos villages.



## Nouveau au Centre-Ville à Montreux

la Fondation Balcons du Lac est heureuse de vous annoncer l'ouverture de son nouvel établissement de 43 lits C de gériatrie et psycho-gériatrie, ainsi qu'un UAT de 12 places.

Avenue du Casino 25, 1820 Montreux

Tél. 021 963 78 90 - palmiers-centreville@vtxnet.ch

Fondation Balcons du Lac, Ch. Eaudine 4, 1820 Territet - fondationbalconsdulac@aby.ch

## CduPropre les spécialistes du nettoyage

CduPropre est une entreprise générale de nettoyage située à Montreux. Notre société est composée de jeunes femmes, dynamiques et professionnelles. Notre but est de satisfaire notre clientèle. CduPropre est notre mot d'ordre, c'est même un état d'esprit. CduPropre assure également tous les travaux nécessaires dans vos bureaux et locaux commerciaux... et notre gamme de services s'adresse aussi bien aux entreprises qu'aux particuliers.



Toujours disponible 7/7. Profitez de nos promotions valables jusqu'au 31.12.2010. et retrouvez-nous sur notre site [www.cdupropre.ch](http://www.cdupropre.ch)

C Du Propre, 1820 Montreux.  
Tél. 079 936 91 16.  
[www.cdupropre.ch](http://www.cdupropre.ch)

## Le Casino Barrière de Montreux soutient les initiatives d'utilité publique

Le Conseil de la Fondation Casino Barrière de Montreux a procédé, le 13 septembre dernier, à sa sixième distribution d'allocations. Recevant en juin dernier la somme de Fr. 1'200'000.-, il s'est penché sur les quelque 250 dossiers qui lui ont été soumis. Il a désigné 102 bénéficiaires, lesquels étaient présents lors de la cérémonie de remise des allocations, au Casino Barrière de Montreux. Au total une somme de Fr. 952'000.- a été distribuée. Des montants qui s'échelonnent entre Fr. 1'000.- et Fr. 50'000.- au maximum.

Les critères de sélection retenus restent la spécificité et la qualité du projet, l'appréciation du degré de contribution au processus général d'animation ainsi que la situation dans la zone de chalandise du casino.



Barbara Hendricks prend la parole en sa qualité de membre fondateur et membre honoraire de la Fondation du Casino Barrière de Montreux; en arrière plan de gauche à droite: Pierre Rochat, président de la Fondation du casino et Maître Stéphane Perrin, président de la Société du casino.

## 15e anniversaire pour ARCHI-DT SA

ARCHI-DT SA, le bureau d'urbanisme d'architecture et de direction de travaux a été créé en 1995 sous l'enseigne J. FILIPPONE ARCHI-DT. Il est devenu depuis octobre 2007 ARCHI-DT SA. L'atelier compte aujourd'hui 22 collaborateurs répartis en quatre services distincts:

- Urbanisme et Architecture
- Architecture d'intérieur
- Direction de travaux
- Communication visuelle



En 15 ans ses compétences se sont continuellement développées pour permettre aujourd'hui de projeter indistinctement de la grande à la petite échelle, de l'urbanisme au design de mobilier. Aujourd'hui, fort de son expérience, le bureau s'affirme dans son orientation de création de haut standing et de clientèle étrangère.

ARCHI-DT SA, av. des Alpes 27 bis,  
1820 Montreux.  
021 961 26 26. [www.archi-dt.com](http://www.archi-dt.com)



## Montreux Noël cinq sites, cinq ambiances

Du 25 novembre au 24 décembre 2010 Montreux Noël retrouvera ses quartiers le long des quais de Montreux, aux Rochers-de-Naye avec la maison du Père Noël, à Caux avec un authentique Village de Noël, ainsi qu'au Château de Chillon avec un marché médiéval et un festival du conte.

Par ailleurs, la Russie sera l'hôte d'honneur 2010 et vous présentera sur la place du Marché de Montreux un village typique russe avec ses couleurs, ses traditions et ses produits. De nombreuses spécialités des différentes régions sont à découvrir dans un décor hivernal.

A ne pas manquer les nouvelles décorations lumineuses du Marché Couvert, la Cabane des bûcherons et son feu de bois, ainsi que l'atelier du Père Noël, sans oublier les 140 exposants!

Informations: [www.montreuxnoel.com](http://www.montreuxnoel.com)

Par ailleurs, il y a toujours un certain nombre de conseillères et conseillers qui se découragent en cours de route. Par conséquent, en diminuant le nombre cela aura pour conséquence de charger toujours davantage les conseillères et conseillers communaux restant fidèles au poste. La charge est déjà lourde et l'effet sera totalement contre – productif.

M. Michel Zulauf partage l'avis de M. Gétaz. Il rajoute ensuite deux arguments: il est très important de permettre au plus grand nombre de citoyens de siéger au moins pendant une législature. Si l'on fait une comparaison entre Lausanne et Montreux, on pourrait aussi parler des communes qui ont dix fois moins de population que la nôtre et qui ont des conseils qui s'élèvent à 50 membres.

Il demande dès lors au Conseil d'en rester au statu quo.

M. Ludwig Lemmenmeier soutient l'amendement de M. Olivier Blanc car ce n'est pas la quantité mais la qualité qui importe. Il fait partie de ceux qui soutiennent la compétence et non la complaisance.

M. Jean-Marc Forclaz soutient l'amendement de M. Blanc car contrairement aux propos de M. Gétaz, si nous sommes objectifs, nous devons constater que les villages sont très vraisemblablement sur représentés dans ce Conseil par rapport aux habitants du Centre ville ou de Clarens.

La parole n'est plus demandée.

M. le Président soumet l'amendement de M. Blanc au vote.

L'amendement de M. Olivier Blanc est refusé à la majorité moins quelques voix contraires et abstentions.

La parole n'est plus demandée.

M. Emmanuel Gétaz, président de la commission donne lecture des conclusions.

**Le Conseil communal de Montreux décide avec une voix contraire et deux abstentions:**

1. de maintenir le nombre de membres du Conseil communal, pour la législature 2011 – 2016 ;
  2. de maintenir à 7 le nombre de membres de la Municipalité, pour la législature 2011 – 2016.
- 8.8. relatif au cautionnement d'un emprunt hypothécaire de Fr. 800'000.- au maximum, effectué auprès de la BCV au profit de la**

**société Montreux Noël Sàrl, en vue de la construction d'une halle de stockage et d'entretien à Bex (parcelle No 6558) (12/2010) (rapp.: M. Jean-Bernard Kammer)**

Parole à la Municipalité.

M. Alain Feissli, Conseiller municipal, s'exprime de manière liminaire. Il s'agit parfois pour la Municipalité d'aller très vite dans le traitement de certains objets afin de permettre leur réalisation.

Tel a été le cas dans le cadre de ce préavis, étant entendu d'une part que le terrain trouvé par Montreux – Noël est aujourd'hui en vente et que dans le contexte de ce type de marché, le premier acheteur à signer, remporte l'affaire.

Il est également nécessaire de permettre à Montreux – Noël de pouvoir tenir les délais de construction et ce à fin de ne pas avoir à déménager deux fois en quelques mois avec les frais supplémentaires inhérents.

C'est ainsi, que d'entente avec la Municipalité, la solution du cautionnement a été retenue et le préavis déposé lors de notre dernière séance. Il s'agissait également pour la Municipalité de prévoir les garanties en contrepartie de la caution accordée, conformément au chiffre 4 du préavis qui prévoit notamment qu'en cas de non respect de ses engagements par Montreux – Noël, l'ensemble des biens-fonds concernés par la caution deviendrait propriété communale.

C'est donc en accord entre les parties sur ces points de principes que ce préavis a été déposé sous cette forme lors de la dernière séance du Conseil communal. En parallèle, la Municipalité s'est adjoint le conseil d'un notaire afin de préparer l'instrumentation de ces diverses dispositions.

Après de nombreuses démarches triangulaires entre le notaire mandaté, la BCV et la Municipalité, il s'est avéré, eu regard des exigences posées par la BCV sur ce type de contrat que la clause prévoyant un retour du bien-fonds en mains communales en cas d'activation de la caution ne pouvait être mise en œuvre avec suffisamment de sécurité pour la Commune.

En effet, en cas de défaillance de Montreux Noël, la caution serait bien activée par la banque et la Commune tenue d'honorer ses engagements et de payer mais elle ne bénéficierait pas en contrepartie d'une position de créancier prioritaire sur la valeur du bien-fonds concerné par la caution.

Cette situation de faits qui n'est connue avec certitude que depuis le 16 juin

2010 n'est malheureusement pas acceptable. La procédure ordinaire aurait donc dû conduire la Municipalité à retirer son préavis conformément à l'art. 81 RCcom et à déposer un nouveau préavis par voie d'urgence pour la prochaine séance du Conseil.

Toutefois, considérant d'une part que ce mode de faire pénaliserait gravement, voire mettrait en péril la réalisation du projet de Montreux – Noël, notamment en regard du report de la décision de financement de plus de deux mois, et d'autre part que la commission de notre Conseil chargée de l'étude de ce préavis a admis à l'unanimité l'opportunité et la pertinence de soutenir cette réalisation, sous réserve que le risque pour la Commune soit appréhendé et maîtrisé.

La Municipalité propose dès lors au Conseil de convertir la caution projetée en un prêt hypothécaire directement accordé par la Commune à Montreux – Noël. Cet amendement aux conclusions sera formellement déposé par M. Kammer, président de la commission.

Bien que la procédure soit inhabituelle, ce que convient volontiers la Municipalité, M. Feissli invite le Conseil à suivre cette proposition en ce sens qu'elle est la seule possible sur la forme, permettant de répondre tant aux attentes de financement de Montreux – Noël qu'à celles de la Commune pour ce qui a trait aux garanties.

La discussion est ouverte sur les amendements proposés par la commission.

M. Jean-Bernard Kammer en donne lecture:

Point 1 des conclusions à remplacer par: «d'accepter l'octroi, à la société Montreux Noël Sàrl, d'un prêt hypothécaire de Fr. 800'000.- au maximum, au taux du marché, en vue de la construction d'une halle de stockage et d'entretien à Bex (parcelle No 6'558):

M. Olivier Blanc demande pourquoi la Municipalité a-t-elle retenu le prix du marché alors que, sauf erreur, dans le préavis on parle d'un emprunt à la BCV de 2,1%. Il semble que si l'on avait voulu faire une opération entièrement équivalente, on aurait dû fixer le même taux ce qui aurait été plus clair pour le Conseil.

M. Alain Feissli, Conseiller municipal, répond qu'il s'agit simplement d'une disposition tout à fait claire de la loi sur les communes qui autorise le Conseil communal, dans le cadre de la politique de placement, à effectuer directement des prêts hypothécaires aux conditions de la BCV.

La parole n'est plus demandée.

M. le Président soumet l'amendement au vote.

L'amendement est accepté à la majorité moins une abstention.

M. Jean-Bernard Kammer, président de la commission, donne lecture des conclusions telles qu'amendées:

**Le Conseil communal de Montreux décide à la majorité moins une abstention:**

1. d'accepter l'octroi, à la société Montreux Noël Sàrl, d'un prêt hypothécaire de Fr. 800'000.— au maximum, au taux du marché, en vue de la construction d'une halle de stockage et d'entretien à Bex (parcelle No 6'558) ;

2. de donner à la Municipalité tous pouvoirs pour signer tous actes et conventions en rapport avec cette affaire.

M. Yves Cornaro, président de Montreux Noël remercie Conseil communal et Municipalité d'avoir compris cette opportunité. Au nom de tout son comité: Grand Merci pour un tel soutien.

## 9. PREAVIS DE LA MUNICIPALITE:

**9.1. Préavis de la Municipalité au Conseil communal relatif à une demande de crédit de Fr. 450'000 pour l'étude d'un projet de quartier modèle sur le site des «Grands Prés» à Baugy (14/2010)**

La discussion est ouverte.

M. Nicolas Gudet remarque que le projet primé est intéressant et il mérite sans aucun doute d'être développé. Toutefois, le groupe PLR n'a pas trouvé dans le corps du préavis les réponses aux nombreuses questions qu'il se pose au sujet du processus de planification dans lequel la Municipalité propose d'engager la Commune.

M. Gudet espère que le travail de la commission permettra d'y répondre.

Il faut rappeler que le concours d'idées EUROPAN ne lie pas obligatoirement la Commune aux lauréats. On peut s'étonner dès lors que la Municipalité propose dès lors une collaboration exclusive avec les auteurs du projet lauréats.

Le groupe PLR espère que la Municipalité pourra renseigner la commission sur la manière dont s'applique la loi sur les marchés publics dans un cas comme celui-ci car le seuil limite pour les marchés de service est dépassé.

Si la régularité d'un tel marché est avérée, les membres du PLR estiment cohérent sur le principe que les lauréats puissent poursuivre le développement de leur concept mais ils ne partagent pas l'idée d'une collaboration exclusive.

A ce stade de la réflexion, ils estiment nécessaire de mener des démarches pour concrétiser l'idée de partenariat avec d'autres acteurs pour développer ce projet. Comme la Municipalité l'avait d'ailleurs envisagé.

Etre partenaires c'est participer à la maturation d'un projet dès sa genèse. Investisseurs privés, coopératives d'habitation, des pistes avaient été évoquées lors du débat sur la motion Zulauf qui était à l'origine de la réflexion sur ce terrain.

Pourquoi ne pas prendre des contacts dès maintenant? Les membres PLR redoutent que le développement en vase clos du projet ne le verrouille dans une approche avant tout formelle et risque d'en altérer l'intérêt économique et le contenu social.

La Municipalité nous rappelle l'acuité de la pénurie du logement sur la Commune et dans la région. Il est temps qu'elle en recadre les objectifs, en réaffirme le contenu, le cahier des charges et en fixe le cadre économique. Un plan financier, même sommaire, devrait être présenté dès maintenant.

Une analyse superficielle du projet laisse penser que la densité du projet lauréat est relativement faible ou modeste. Il faut se rappeler les objectifs initiaux de la motion de M. Zulauf demandant avant tout des logements à des prix abordables. Le sol est rare et cher à Montreux, ne le gaspillons pas même si c'est un bien commun et respectons les objectifs d'aménagements cantonaux et fédéraux qui préconisent la densification dans les zones proches des transports publics comme c'est le cas ici.

Le concept ouvert du projet retenu est tout à fait compatible avec une densité plus élevée. Le projet se veut novateur, évitons qu'il ne devienne un ghetto de prestige. La motion Zulauf a été prise en

considération voilà bientôt deux ans et on peut dire qu'elle a obtenu une suite assez zélée en comparaison avec d'autres objets moins compliqués qui ont été déposés devant ce Conseil.

Il faut déplorer qu'alors que le nouveau PGA prévoit plusieurs options d'affectation, qu'il faille à nouveau envisager une procédure d'affectation particulière pour ce projet, ce qui signifie délais supplémentaires.

Les membres du groupe PLR enjoignent la Municipalité à tout faire ce qui est en son pouvoir pour éviter cet écueil supplémentaire. Une courte majorité rose – verte de ce Conseil a bloqué récemment et pour longtemps, un projet locatif privé à Clarens qui aurait été bienvenu sur le marché en ces temps de pénurie.

Qu'une volonté politique forte fasse cette fois que la réalisation ne soit pas reportée aux calendes grecques.

M. Pierre Salvi, Syndic, précise à M. Gudet qu'il est évident qu'il trouvera réponse à ses questions quant à l'essentiel. S'il comprend une certaine forme d'impatience, il est aussi obligé de dire qu'il y a toute une série d'étapes dans ce processus. Certaines réponses ne peuvent trouver matière qu'une fois certaines étapes franchies. Ces questions seront développées dans le cadre des travaux de la commission.

La commission suivante examinera ce préavis:

Présidence PLR: M. Patrick Aubort  
Membres: MM. Christian Bécherraz, Michel Bongard, Emmanuel Gétaz, André Groux, Nicolas Gudet, Ahmad Jahangiri, Franco Meichtry et Lionel Winkler

**9.2. Préavis de la Municipalité au Conseil communal relatif à l'achat à MM. Christian Constantin et Stefan Imboden, pour un montant de CHF 1'600'000.00 au maximum, de 47 places de parc en ouvrage, sises à l'avenue Belmont, sur le niveau supérieur de la parcelle No 374, actuellement louées par l'Hôpital Riviera (15/2010)**

La parole n'est pas demandée.

La commission suivante examinera ce préavis:

Présidence des Verts: M. Yves Laurent Kundert

Membres: MM. Francis Brulhart, Michel Granato, Jean-Bernard Kammer, Daniel Manzini, Franco Meichtry, Christophe Privet, Rudolf Thomann et Bernard Tschopp



**D. Bottarel**  
**Agence Immobilière SA**

ADMINISTRATION DE PPE • GÉRANCE • LOCATION • VENTE

Rue du Bourg 37 • CH-1816 Chailly-Montreux  
Tél. 021 964 20 30 • Fax 021 964 20 31 • info@bottarel.ch

# Clin aux commerçants de

  
**MULLER**  
 OPTIQUE VERRES DE CONTACT  
 Grand Rue 2 - 1820 Montreux  
 Tél. 021.963.38.23  
 Rainer Bätz Opticien Diplômé

**-25%**  
 Sur toutes les lunettes solaires en stock (sauf Cartier).

Jeton pour le parking offert!

Facilités de paiement:  
 Cartes de crédit, par acomptes, ...

**L'EUROTEL**

AU BORD DU LAC, SUR LES QUAIS

CUISINE CHAUDE NON-STOP  
 DE 11H.30 À 22H.00

\*

LA CHASSE  
 EST SERVIE !

LA SPÉCIALITÉ DE L'EUROTEL  
 EN AUTOMNE.

ASSIETTES DU MARCHÉ,  
 VÉGÉTARIENNE & PASTA.

BEST WESTERN

  
**Eurotel Riviera**

RÉSERVATION CONSEILLÉE  
 AU 021- 966 22 30

  
**CHALET**  
**RESTAURANT**



FONDUES  
 CHARBONNADE  
 SPÉCIALITÉS  
 VAUDOISES

TERRASSE  
 PANORAMIQUE

Av. des Alpes 37 - 1820 Montreux  
 Tél. 021 963 19 02 - Fax 021 963 19 03  
[www.paradise-montreux.ch](http://www.paradise-montreux.ch)

**OUVERT 7/7 de 6h00 à 24h00**

  
**CITÉ CENTRE**  
 MONTREUX

**Centre Administratif et Culturel**

Cité Centre abrite 2 salles de cinéma, la bibliothèque municipale, une ludothèque, une vidéothèque, un centre de danse.

Dans la partie administrative, il héberge également le siège européen de la Société Stryker Europe SA, une agence générale du Groupe Allianz, un Business Centre, un bar club discothèque, une boutique de prêt à porter, une auto moto école ainsi que d'autres entreprises du domaine administratif.



# de la Grand'Rue

*La*  
**Rouvenaz**





Resto - B&B - Wine Bar - Terrasse  
in Montreux

*La Vinoteca*



Wine Bar in Montreux

La Terrasse



100% terrasse  
Lado View 11 Montreux

L'Avenir



Café - Restaurant à Vevey

■ RUE DU MARCHÉ 1 • 1820 MONTREUX • SWITZERLAND  
 TÉL. 021 963 27 36 • FAX. 021 963 43 94  
 rouvenaz@bluewin.ch • www.rouvenaz.ch

■ RUE DE FRIBOURG 11 • 1800 VEVEY • SWITZERLAND  
 TÉL. ET FAX 021 921 18 58 • cafe-avenir@bluewin.ch  
 www.restaurantavenir.ch



## La Brasserie du Montreux Palace

Promotion spéciale du 3 Novembre au 1<sup>er</sup> Décembre



**Pour la saison de la chasse, notre Chef Frank Page et son équipe vous ont créés leurs spécialités tel que :**

- \* Selle de chevreuil \*
- \* Médaillon de cerf \*
- \* Cuisse de lièvre \*

**Venez les savourer !**

Ouvert tous les jours de 8h00 à 22h30  
Réservations au : 021.962.13.00



**L'EXOTIQUE**  
LA BOUTIQUE À RÊVES

**Livraison dans le monde entier**

info@artgiftgallery.com  
www.artgiftgallery.com

Grand Rue 16 - 1820 MONTREUX  
Tél. +41 21 963 43 10 - Fax +41 21 963 43 08



Horloger  
Réparation, vente, achat  
Devis gratuit

**Pendules**

Grand Rue 22 - Montreux  
**021 963 59 47**

**Avenue du Casino**



## Hotel Helvetie

De lundi à vendredi: Plat du jour à Fr. 19  
Le restaurant se trouve au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel - Fermé le dimanche

A votre disposition sur demande

Pavillon d'époque sur les toits de l'hôtel pour repas privés jusqu'à 12 personnes  
Salon-bibliothèque pour le thé l'après-midi  
Salles pour séminaires, réceptions et banquets

Avenue du Casino 32 - 1820 Montreux - Tél. 021 966 77 77 - www.helvetie.ch

*Spécialité*

*Filet de bœuf, sauce aux morilles  
Vins de la région à prix doux*

9.3. Préavis de la Municipalité au Conseil communal sur l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 505'000.00 pour couvrir les frais liés à la réfection du revêtement des chemins et ruelles de Planchamp-Dessous, la mise en séparatif, le renouvellement de l'éclairage public et le réaménagement de la place de jeux pour enfants (16/2010)

La discussion est ouverte.

M. Olivier Blanc précise que l'on ne peut que saluer l'idée de prendre des mesures propres à accroître l'aspect esthétique de nos villages. Cependant, la rénovation proposée le laisse quelque peu sur sa faim. Il serait souhaitable lorsque l'on envisage de tels travaux d'adopter une démarche plus globale. On aurait pu imaginer, par exemple, d'aménager l'ensemble du village de Planchamp-Dessous dès l'entrée à partir des Colondalles en zone de rencontre. Ce faisant on dissuaderait également le trafic de transit qui pose un problème non résolu dans le village situé en aval, à savoir Tavel.

Bref, la mesure proposée semble plaisante mais trop partielle.

La commission suivante examinera ce préavis:

Présidence UDC: M. Franco Meichtry  
Membres: M<sup>me</sup> Jacqueline Pellet, MM. Olivier Blanc, Emmanuel Gétaz, Denis Golaz, Bernard Gret, Pierre-André Spahn, Dino Tarussio et Lionel Winkler

## 10. RAPPORTS DE LA MUNICIPALITE:

10.1. en réponse au postulat de M. Pierre Rochat intitulé: «La problématique des ravins de Saumont» (17/2010)

La discussion est ouverte.

M. Jean-Bernard Kammer fait circuler une photo de cette région datant des années cinquante.

La parole n'est plus demandée.

La commission suivante examinera ce rapport:

Présidence de Montreux Libre: M. Jean-Pierre Buholzer

Membres: MM: Patrick Aubort, Stéphane Ilke Barbey, Felice Calvo, Bernard Gret, José Jorge, Franco Meichtry, Marcel Riedo et Pierre Rochat

## 11. DEVELOPPEMENT D'UN PROJET DE DECISION ET DES MOTIONS ET POSTULATS SUIVANTS:

11.1. projet de décision de M<sup>me</sup> Jocelyne Bouquet «Faire cesser tout amalgame entre l'information officielle du Conseil communal et Montreux Info-Ville»

M<sup>me</sup> Jocelyne Bouquet donne lecture de ce projet de décision:

«Conformément à l'art. 3 de la LINFO (Loi sur l'Information entrée en vigueur le 01.09.03) le Conseil communal a l'obligation d'informer sur «l'ordre du jour des séances, les préavis et les décisions.»

Depuis l'entrée en vigueur de cette loi, le Conseil communal ne le fait pas. Force est donc de constater qu'il ne respecte pas la loi et qu'il lèse le citoyen.

Dans le dessein de mettre un terme à cette situation, je vous demande, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de prendre les décisions suivantes et de les appliquer.

1. Le Conseil communal informe officiellement de l'ordre du jour de ses séances, des décisions qu'il prend et autres en utilisant ses vecteurs de communication officiels que sont le journal «Vivre à Montreux» et le site Internet du Conseil et pour les ordres du jour par d'éventuelles annonces dans Le Régional, journal local.

2. Le Conseil communal tient à jour son site Internet avec tous les documents officiels et approuvés du Conseil communal, notamment les PV. Il

nomme un responsable des mises à jour auquel sont remis sous forme informatique les documents dès qu'ils sont approuvés, pour publication immédiate.

3. Montreux Info-Ville n'est pas l'organe d'information du Conseil communal et il n'existe aucune forme de collaboration entre le Conseil communal et cette publication.

4. Les citoyens, en particulier ceux qui n'ont pas accès à Internet, peuvent obtenir gratuitement copie des documents officiels du Conseil communal auprès du greffe.

Je vous demande, chers collègues, de voter cette décision.»

Ce projet de décision sera transmis à une commission lors de la prochaine séance.

11.2 du postulat de M. Jean-Pierre Buholzer «Mettre à disposition de la population de Montreux et de ses visiteurs des vélos électriques»


M. Jean-Pierre Buholzer donne lecture de son postulat:

«Il y a quelques années, alors qu'on débattait de la place du vélo dans la ville, j'ai entendu un conseiller affirmer que Montreux n'est pas une «ville de vélo». Je me suis dit qu'une nuance de jugement s'imposait grâce à l'option «électrique» pour la petite reine.

Le vélo fait partie de ce qu'on appelle la mobilité douce. Il est de plus en plus un acteur qui compte dans le paysage urbain. Les spécialistes estiment que les distances de 3 à 5 kilomètres à l'heure sont le plus souvent parcourues en voiture alors qu'elles pourraient l'être à vélo.

Au niveau fédéral, on conditionne le versement d'aides fédérales à la prise en compte de la mobilité douce.

Pour être dans le vent, on parle de «vaé», pour VAE: vélo à assistance électrique. Les bornes qui accueillent les vélos électriques ont une double fonction. Elles permettent de crocher ou de décrocher le vélo ainsi que de recharger ses batteries. Le permis de conduire n'est pas obligatoire tant que l'assistance au pédalage ne dépasse pas 25 km/h. Il en est de même du casque. Les coûts de ces vélos varient de 1'500.-- environ jusqu'à 5'000.--. Un système d prêt de vélos communal peut justement inciter un simple pékin à recourir à ce moyen de déplacement. Cela présente un attrait touristique supplémentaire.



**Retour d'hôpital, problème de santé.....**  
**Repas chaud à domicile**  
 7 jours sur 7 — Territet—Veytaux  
 un simple coup de fil: 021 962 44 82  
[www.les-laurelles.ch](http://www.les-laurelles.ch) - [repasdomicile@les-laurelles.ch](mailto:repasdomicile@les-laurelles.ch)  
 EMS et Résidence Les Laurelles—Collonge 9—1820 Territet

Fr.  
17.50

**VOTRE BIEN-ÊTRE,  
EN TOUTE SÉCURITÉ.**

Notons encore que ces vélos représentent un agréable mode de déplacement, surtout à Montreux, à la topographie pentue, on évite de transpirer, on s'épargne les mauvaises odeurs, bref on se meut d'une manière fraîche et dispose.

De surcroît, l'agenda 21 promeut l'usage du vélo en ville!

Toujours d'après l'exemple fribourgeois, il suffit parfois de recourir à quelques mesures incitatives pour déclencher un intérêt marqué pour les vélos électriques.

Au niveau financier, on distingue le coût d'installation et le coût de fonctionnement d'une station. Le financement s'appuie sur la création de deux stations, c'est-à-dire d'un tronçon. D'autres communes pourraient s'associer au réseau de Montreux en mettant en place une station.

D'une manière générale ou dans le Montreux actuel avec un centre-ville complètement congestionné, le vélo représente un moyen de transport idéal, silencieux, ne polluant pas, sans le problème de trouver un emplacement pour se garer!

Après l'association Lausanne Roule, celle d'Yverdon Roule, créons celle de Montreux Roule.

P.S: Je remercie la Direction de la Police de Fribourg qui m'a envoyé son rapport sur la circulation à l'adresse du Conseil

communal de Fribourg, rapport dont je me suis inspiré.»

**11.3 motion de M. Christophe Privet «Pour une plus juste indemnisation du travail des membres du Conseil communal de Montreux»**

M. Christophe Privet donne lecture de sa motion:

«On a pu lire à plusieurs reprises ces derniers mois dans la presse que passablement de conseillers municipaux se déclarent surchargés par leurs activités. Dossiers de plus en plus techniques et complexes juridiquement.

Mais qu'en est-il de nous, les Conseillers communaux?

C'est le même souci, les préavis, motions, postulats qui nous sont soumis, demandent de plus en plus de temps et de recherche afin de réussir à en comprendre toutes les implications. Personnellement, j'en suis arrivé à y consacrer une journée complète par semaine depuis le début de l'année.

On a eu dernièrement un exemple patent avec le préavis sur l'harmonisation des registres qui a demandé pas moins de trois commissions. Ne parlons même pas du PGA, travail de titan.

Si rien n'est entrepris prochainement pour «revaloriser» notre fonction de Conseiller communal, il y a un fort risque que le désintérêt nous touche, s'accroisse et que les problèmes que nous

connaissons au niveau du «recrutement» devienne ingérable avec le temps.

Il devient nécessaire de se donner les moyens pour faire face à cette évolution technique, juridique et chronophage dans la compréhension des dossiers qui nous sont soumis. Il en va, j'en suis convaincu, de la survie de la fonction de «milicien».

Pour ce faire, je propose plusieurs pistes, mais il est bien entendu que toutes les idées seront les bienvenues en commission. C'est une motion qui nous touche tous sans exception. Elle ne doit pas être l'apanage d'un seul conseiller ou parti politique!

Première suggestion:

Afin d'apporter une aide technique et juridique à l'ensemble des conseillers communaux qui le désirent, j'imagine la création d'un poste (le temps de travail reste à définir) d'assistant ou assistante aux conseillers communaux. Ce serait sur le même principe que les assistants parlementaires du Grand Conseil et des Conseillers nationaux. A la différence que le nôtre serait une personne «neutre» politiquement au service de tous. J'irai jusqu'à proposer que sa nomination soit entérinée au Conseil communal sur proposition du bureau élargi.

Ainsi, cet assistant pourra faire le relais entre les Conseillers communaux, le greffe et les différents services communaux et intercommunaux afin de nous aider à obtenir les informations perti-

**Maîtrises Fédérales**



**B. SCHNIDER SA**

**Ferblanterie  
Couverture  
Étanchéité  
Façades Ventilées**

Z.I. La Foge C  
Case postale 51  
1816 Chailly s/Montreux  
info@bschnider.com  
www.bschnider.com

021 963 30 97  
021 963 44 93



*Passionément  
à Deux*

**MONIQUE TOUZEAU  
TOUZEAU**

*Le Rêve commence déjà  
en déposant votre  
Liste de Mariage  
chez Touzeau*

ARTS DE LA TABLE - DÉCORATION - LISTES DE MARIAGE  
28, AVENUE DU CASINO · 1820 MONTREUX · 021 966 30 10  
WWW.TOUZEAU.COM

**VOTRE PARTENAIRE  
DANS L'ENTRETIEN  
DE VOS BATIMENTS**



**FACILITY SERVICES**

021 691 33 66  
[www.hopp.ch](http://www.hopp.ch)  
info@hopp.ch

nentes manquantes dans des délais plus réduits.

Il pourra aussi apporter des conseils neutres et avisés aux commissions sur des problèmes plus juridiques. Afin d'éviter que l'on se retrouve dans des situations difficiles au niveau du droit supérieur comme aujourd'hui avec la commission des finances.

Et enfin, il ou elle aura la responsabilité de la mise à jour du site web communal.

Certains diront, que ceci ressemble furieusement au rôle du secrétaire municipal, mais force est de constater que depuis que je suis dans ce Conseil, ce dernier ne m'a été d'aucune aide, au contraire!

Deuxième suggestion:

Les commissions se multiplient, le temps à y consacrer aussi... Les dossiers deviennent de plus en plus techniques, juridiques, nous l'avons vu plus haut et le savons. Il devient rare, qu'une commission dure moins d'une heure. La tendance actuelle est d'approcher les deux heures, voire les trois heures dans certains cas.

Je ne parle même pas du rôle de son président qui devra lui encore rédiger le rapport à son domicile. Sans parler que comme tout devient urgent, le temps consacré doit se faire sur une très courte période!

Parti de ce constat, je vous propose deux pistes afin de favoriser un «défraiement» correct du temps consacré en commission.

Soit on garde le principe des jetons de présence, en y augmentant la valeur de ces derniers, soit nous passons à un système plus équitable, en prenant comme base de calcul, un forfait «études» auquel j'ajouterais les heures de présence en commission.

Aussi, nous savons tous que pas grand monde parmi nous se presse au portillon pour prendre la présidence des commissions.

Rapport plus ou moins volumineux à écrire, à envoyer aux commissaires et enfin à finaliser et envoyer au greffe. A mon avis, l'aide de l'assistant aux conseillers communaux sera parfaite pour soulager une partie de ce travail.

Dans le cas de la présidence lors des commissions, un meilleur «défraiement» devrait aussi être étudié.

Ces propositions seraient aussi valables pour les jetons de présence du Conseil communal bien entendu.

Troisième suggestion:

Un outil de travail performant et une communication interne et externe efficace.

Selon une discussion que j'ai eue dernièrement avec notre Président du Conseil, ce dernier m'a fait savoir que quelques conseillers communaux n'avaient pas d'adresse email voire de connexion internet.

Il faut dire, qu'aujourd'hui internet apporte l'avantage de pouvoir très rapidement faire passer l'information à ses collègues.

Pourquoi ne pas mettre à disposition une boîte email à chaque Conseiller communal style: [m....d....@conseil-montreux.ch](mailto:m....d....@conseil-montreux.ch). Grâce à ceci, nous sommes certains que les adresses emails seront maintenues correctement et nous limitons le risque

## Tir à prix 2010 de la Société de tir Glion-Veytaux

Organisé au stand de Glion, le tir à prix a donné les principaux résultats suivants:

### Cible vétérans:

Bonetti André	285 pts.
Talon Michel	275
Blum Michel	273
Zeller Alfred	272
Aubord André	255
Sauvageat Jean-Jacques	252
Kessler René	252
Francey Jean	249
Oberer Frédéric	235
Corbaz Pierre	201

### Cible Société:

Bonetti André	455 pts.
Blum Michel	98
Berdoz Patrick	441
Zeller Alfred	96/88
Pilet Ch.-Henri	426
Liaudat Jonathan	96/81
Vanzo Alexandre	423
Aubord André	95
Solliard Corinne	423
Dubrit Patrick	94/91

### Cible Chasseur:

Bonetti André	59
Berdoz Patrick	57
Pilet Charles-Henri	56
Vanzo Alexandre	55
Blum Michel	54
Thonney Jean-Marc	54
Croset Laurent	53
Aubord André	53
Liaudat Pascal	51
Solliard Corinne	49

### Cible Militaire:

Liaudat Pascal	358
Blum Michel	192
Oberer Frédéric	356
Liaudat Michel	186
Bonetti André	350
Dubrit Patrick	181
Berdoz Patrick	350
Croset Laurent	180
Aubord André	334
Kessler René	178

### Cible Clôture:

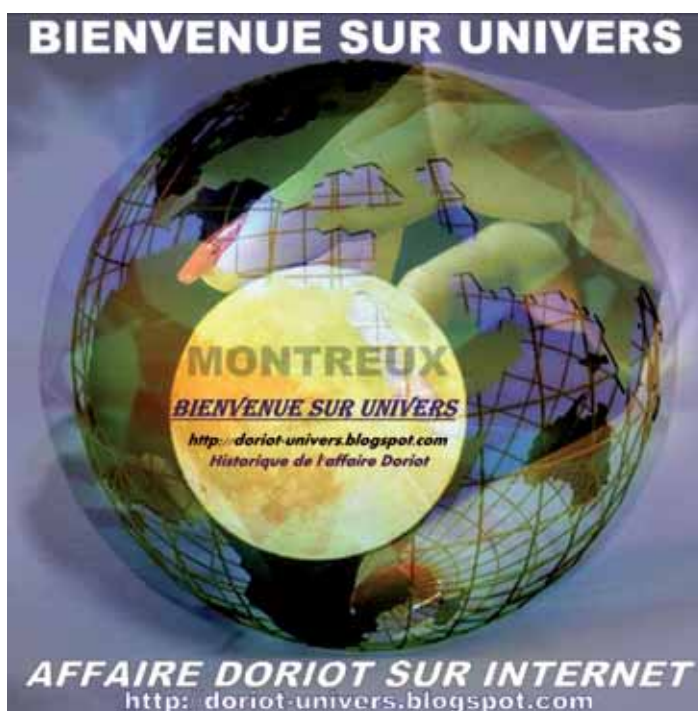
Bonetti André	546	Berdoz Patrick	513
Solliard Corinne	540	Liaudat Pascal	509
Croset Laurent	539	Vanzo Alexandre	509
Blum Michel	538	Thonney Jean-Marc	503
Liaudat Michel	517	Aubord André	497

### Cible Groupes:

Liaudat Michel, Zeller Alfred, Kessler René,	165 pts.
Bonetti André, Blum Michel, Beck Jean-Philippe,	164
Dubrit Patrick, Berdoz Patrick, Talon Michel,	162
Liaudat Jonathan, Vanzo Alexandre, Francey Jean,	161
Pilet Charles-Henri, Liaudat Pascal, Solliard Corinne,	155
Aubord André, Croset Laurent, Decorzent Isabelle,	152
Oberer Frédéric, Herzog Philippe, Sauvageat J.-Jacques	145

### Classement Royauté tir à prix 2010:

Bonetti André	1465	Dubrit Patrick	1314
Blum Michel	1437	Thonney J.-Marc	1302
Berdoz Patrick	1405	Kessler René	1301
Solliard Corinne	1387	Francey Jean	1267
Liaudat Michel	1380	Talon Michel	1253
Liaudat Pascal	1368	Zeller Alfred	1249
Vanzo Alexandre	1362	Oberer Frédéric	1243
Croset Laurent	1339	Liaudat Jonathan	1207
Aubord André	1330	Sauvageat J.-Jacques	1205
Pilet Ch.-Henri	1319	Jolliet André	1137
Decorzent Isabelle	1081		



contribué à déjouer l'accusation dont je faisais l'objet.

On peut se demander pourquoi le syndicat de Montreux, Pierre Salvi, ne s'est jamais vraiment exprimé depuis le début de l'affaire. Lui qui a laissé planer le doute et laissé la suspicion s'installer au sein du Conseil communal, dans les médias, dans la population, auprès du Conseil d'Etat ou encore de la Justice.

Il était parfaitement au courant des deux variantes concernant la vente des terrains, des offres, des projets et des prix. Il semble que seul le prix le plus haut l'intéressait. Il aurait suffi qu'il s'exprime en donnant sa position car il était impossible pour un seul homme (moi en l'occurrence) de tout décider comme bon lui semblait, sans tenir compte de l'avis de ses collègues. Jamais cette affaire ne se serait enflammée pareillement.

Par ailleurs, concernant le fameux prêt dont il a été question, j'avais informé Pierre Salvi d'une liaison financière avec un ami architecte au sujet de ma propriété. Il avait considéré que puisqu'il s'agissait d'une affaire privée il n'avait pas à s'exprimer.

Il est certain que si tout avait été fait dans le but de sauver la sérénité de la commune et l'intégrité du municipal concerné, dans la plus grande transparence, le déballage médiatique ainsi que le procès n'auraient pas vu le jour. Malheureusement tout a été fait à l'inverse avec les conséquences médiatiques désastreuses que l'on connaît. En montant l'Affaire Doriot en épingle certains se protégeaient, ils focalisaient l'attention de la population sur lui, et par la même occasion ils le coulaient!

### Condamnation

Mon souci de transparence est de vous informer sans détour de ma condamnation: 15 mois de prison avec sursis pendant 2 ans; Fr. 115 000.- d'amende ferme à l'Etat de Vaud pour un prêt de Fr. 115 000.- déclaré pourtant à l'office des impôts.

Fr. 10 000.- d'amende ferme pour la pension alimentaire de Fr. 1 000.- par mois que je devais verser à mon ex-compagne et qui a été considérée par le procureur général comme un dessous de table sur une transaction immobilière.

Fr. 17 000.- de frais de justice.

Et, pour couronner le tout, la confiscation en cas de non paiement de mon bateau qui semble déranger bien du monde.

A cela il faut ajouter les frais de procédure et d'avocat se montant à Fr. 100 000.-.

Soit un total à mes dépens de Fr. 242 000.-

### Complot 2006

La vengeance des uns et la jalousie des autres ont amené à détruire la vie d'un homme et de toute une famille. Cependant, cela n'apportera pas la conscience tranquille de celles et ceux qui se reconnaissent dans ce complot mis en place au début 2006 déjà.

Nous sommes encore loin de la fin de cette affaire car, un jour ou l'autre, il faudra bien que les justiciers publics ravalent leur langue. « J'ai appris la patience qui n'était pas mienne disait un certain Edmond Dantès ».

Ne vous réjouissez pas trop vite, ne fêtez pas trop tôt. Je n'oublierai jamais tout le mal que l'on m'a fait.

### Recours

Aujourd'hui, après m'être battu seul contre tous, je pouvais donc démissionner de la Municipalité librement, l'esprit dégagé de toute accusation de corruption, pour me consacrer à ma défense pénale en homme libre.

Le droit de tout citoyen est de pouvoir faire recours à une décision de justice, (sauf pour le parti socialiste de Montreux qui me traite d'autiste ou de paranoïaque). J'ai donc décidé de me battre jusqu'au bout tellement je trouve la sanction qui m'a été appliquée contraire aux droits humains, absurde et sévère. Une sanction pour faire

un exemple comme l'a relevé le procureur général à la presse, mais je refuse de servir d'exemple dans ce canton.

### Merci

Je ne saurais terminer mes propos sans oublier toutes les personnes qui m'ont soutenu, encouragé, conseillé, écrit, téléphoné pendant ces deux ans et demi. Ma femme et ma famille se joignent à moi pour vous remercier sincèrement de votre soutien constant de près ou de loin. Un tout grand MERCI à vous toutes et tous.

Alors, condamnation juste ou injuste, votre avis nous intéresse. Consultez le blog <http://doriot-univers.blogspot.com>

*Jean-Claude Doriot, ancien municipal*

## Beaucoup de bruit pour rien!

### Pour l'exemple?

Cela dit, comme souvent, les questions sont plus nombreuses que les réponses. N'a-t-on pas voulu avec ce municipal faire un exemple dans une région où la spéculation est reine et où les petites ambitions sont légion? Ne nous voilons pas la face: des affaires de ce type, on imagine volontiers qu'elles sont monnaie courante, quand tout le monde se connaît et que le marché est si petit.

Le procureur Cottier a beau dire que seul le droit a prévalu devant la Cour correctionnelle de Vevey et que les connotations politiques lui ont été étrangères. Le représentant du parquet est tout de même un peu court, voire laconique. Il semble oublier que les citoyens de Montreux ont failli être convoqués aux urnes par le conseiller d'Etat Philippe Leuba, pour pouvoir destituer, en première suisse, ce municipal qui s'accrochait à son siège.

Et puis, les enquêteurs et la justice ne sont-ils pas allés un peu vite en besogne, un peu comme dans l'affaire Légeret, en renvoyant Doriot accusé de corruption passive? Les preuves étaient faibles et n'ont pas pu être démontrées.

### Délits relativement mineurs en pâture

Alors quoi? Faut-il banaliser le cas Doriot et le renvoyer aux oubliettes de la petite corruption locale et se souvenir que depuis la «Comédie humaine» de Balzac, il n'y a rien de nouveau sous le soleil? Certes, non! Doriot n'est pas blanc comme neige. Mais n'a-t-on pas fait beaucoup de bruit pour rien? La solution? De plus grandes communes avec des politiciens professionnels et moins susceptibles de tremper dans les petites combines locales? Pas sûr du tout. Comme si le risque de corruption était lié à la taille des collectivités publiques.

Moralité tout de même: on aimerait à l'avenir voir moins d'énergie gaspillée et moins d'emphase déployée avant de jeter en pâture des délits relativement mineurs transformés en affaire d'Etat.

*André Beaud, journaliste à la Télévision suisse romande*

## Election complémentaire du 28 novembre

Remplacement d'un membre à la Municipalité.

Il aurait mieux valu par respect pour les habitants que les partis politiques s'arrangent entre eux pour qu'il n'y ait pas d'élection complémentaire.

En élisant tacitement M. Pierre Rochat à la Municipalité, la population s'y serait largement retrouvée. Siéger pendant 6 mois alors même qu'après 3 mois il y aura de nouvelles élections 2011-2016, tient du ridicule. Enfin, respectons la loi.

Mais qui alors? Un socialiste certainement pas. Jeter dehors Doriot pour prendre sa place: non. D'autant que ce parti se plaira beaucoup mieux dans une majorité de droite. Il y travaillera enfin pour celles et ceux qu'il devrait défendre. Un Montreux

Libre non plus. Pour ce parti, tout est suspicion, mesquinerie, arrogance, destruction. Ce n'est pas le moment. Pour un UDC, oui mais l'année prochaine. Pour un Vert, également à voir l'an prochain. Mais alors qui? Dans cette commune une municipalité ne peut être forte qu'avec une majorité d'indépendants, d'entrepreneurs, d'efficacité rapides, de décisionnaires. Alors l'homme politique d'expérience existe, il n'est plus à présenter, il s'agit de M. Pierre Rochat. Avec quelques autres membres de la municipalité actuelle, il saura travailler même en six mois dans le bon sens. Fini de parler pour ne rien faire. Fini de capitaliser et ne rien construire. Fini les promesses non tenues. Fini l'immobilisme en prétextant que c'est la faute à Jean-Claude Doriot.

**VOTEZ ET FAITES VOTER PIERRE ROCHAT**

# La Page MIV

Montreux Info-Ville

**Nouveau: Pajero avec 200 ch**  
Tête de série avec 3.5 t de poids remorquable



**Génial:**

- Plus de power (200 ch/141 Nm), moins d'essence (les 8.0 L)
- Tracte jusqu'à 3.5 tonnes
- Système Super Select 4WD
- 3 ou 5-Door, 5 ou 7 sièges
- 3-Door des CHF 47'900.-, 5-Door des CHF 50'900.-



Consommation normalisée: 3-Door 8.0 L/100 km, CO<sub>2</sub> 224 g/km, catégorie D.  
Moyenne de tous les nouveaux véhicules CH: 204 g/km. Prix nets indicatifs recommandés, incl. 7.6% TVA, 3% bonus de flotte dès 1<sup>er</sup> véhicule. Seulement pour PME, artisans.

Votre concessionnaire sur la Riviera



Millasson Automobiles • Garage de la Paix • 1820 Montreux  
Tél. 021 963 55 63 • Fax 021 963 56 62

Génial à tout point de vue.



[www.mitsubishi-motors.ch](http://www.mitsubishi-motors.ch)

**NOUVEAU: L200 avec 178 ch**  
Nouveau: poids remorquable 3.5 t



**Génial:**

- 2.5 DTD avec 136-178 ch (option automatique)
- Jusqu'à 8 airbags, 4x4 ancrable ou permanente
- Charge utile jusqu'à 1'215 kg, poids remorquable 3.5 t
- Single Cab, 138 ch, CHF 32'700.-
- Cab. Cab, 138 ch, CHF 35'700.-
- Double Cab, 136 ch, des CHF 37'700.-



Consommation normalisée: Single Cab: 136 ch, 8.7 L/100 km, CO<sub>2</sub> 219 g/km, catégorie D. Double Cab: 178 ch, 8.6 L/100 km, CO<sub>2</sub> 228 g/km, catégorie D. Prix nets indicatifs recommandés, incl. 7.6% TVA, 3% bonus de flotte dès 1<sup>er</sup> véhicule. Seulement pour PME, artisans.



**Imprimerie I-Press SA**  
Avenue Nestlé 13  
1820 Montreux  
Tél. 021 966 81 00  
Fax 021 966 81 02  
[info@ipress-sa.ch](mailto:info@ipress-sa.ch)

**KIM Organisation**  
Votre spécialiste en Management de projets

Gestion de projets	Formations certifiantes
Coaching	Solutions (tableaux de bord)

Ch. Du Chantey 34a 1817 Brent  
Mobile +41 79 629 22 77  
[www.kim-organisation.ch](http://www.kim-organisation.ch)



## Au service de l'environnement

TOUS TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIENE PUBLIQUE

**AITV S.A.**

Place St-François 11  
1003 LAUSANNE  
Tél.: 021 342 50 34

Internet : [www.aitv.ch](http://www.aitv.ch) E-mail : [info@aitv.ch](mailto:info@aitv.ch)

**KUNZLI FRERES S.A.**

Z.I. D, En Pré-Neuf 1844 VILLENEUVE  
Tél.: 021 967 20 30

Général-Guisan 34 1180 ROLLE  
Tél.: 021 825 34 34

Internet : [www.kunzli.ch](http://www.kunzli.ch) E-mail : [info@kunzli.ch](mailto:info@kunzli.ch)



Inspection TV / Réhabilitation  
Essai d'étanchéité



Vidange / Curage / Débouchage 24h/24h  
Tél. vert pour vos commandes: 0800 107 000



b-swiss solutionsVisuelles

digital signage  
solutions dynamiques pour écrans  
signalétique - communication  
information - promotion - interactivité

b-swiss S.à.r.l.  
Rue des Tuillières 1 - 1196 Gland

Contact:  
Philippe Viquerat - 079 212 84 55  
[philippeviquerat@b-swiss.com](mailto:philippeviquerat@b-swiss.com)



FISCALITÉ / DÉCLARATION D'IMPÔT / COMPTABILITÉ  
DÉCOMPTE TVA / CONSEILS DE GESTION  
ET D'ORGANISATION

**Plus de 17 ans d'expérience**

Roger Antoniadis, exploite cette Fiduciaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Faites confiance à son expérience

FIDUCIAIRE ANTONIADIS SÀRL  
Av. des Alpes 36 - CP 219  
1814 La Tour-de-Peilz

Tél. 021 961 11 46

E-mail: [info@fiduciaire-antoniadis.ch](mailto:info@fiduciaire-antoniadis.ch)  
[www.fiduciaire-antoniadis.ch](http://www.fiduciaire-antoniadis.ch)

d'emails envoyés dans le vide. De plus, une confidentialité des échanges sera assurée car l'ensemble se trouve sur le même serveur. Et enfin, ceci confirme le rôle de chacun, lorsque qu'il s'adresse à une administration.

Il va de soi, que pour une séparation des pouvoirs, il faudra envisager de continuer à travailler avec une société extérieure comme c'est le cas actuellement.

Enfin, il me semble tout à fait logique, que chaque conseiller reçoive une fois par année un montant forfaitaire pour sa connexion internet à domicile.

Et pour le côté écologique de ma motion, un des avantages c'est l'économie de papier dans certains cas!

A ce sujet aussi et promis, je m'arrête là.

Au mois de décembre 2009, je me suis battu afin que l'on augmente le montant annuel des subventions à CHF 300.— sur présentation d'un abonnement annuel aux transports publics. Grâce à vous, maintenant tous les citoyens Montreusiens en bénéficient. Je vous propose donc comme dernière piste, que les Conseillers communaux bénéficient à leur tour d'un billet de transport gratuit sur le réseau des transports publics de la Riviera lorsque ces derniers se rendent au Conseil communal, aux commissions ou aux invitations de l'administration communale, telles les inaugurations, par exemple.

Une dernière fois, ce sont des pistes et je vous invite à y apporter vos idées, c'est un aspect important pour la survie de notre rôle de Conseiller communal milicien au service des citoyens Montreusiens.

Je demande que cette motion soit transmise à une commission pour étude et rapport.»

Cette motion sera transmise à une commission lors de notre prochaine séance.

#### **11.4 postulat de M. Patrick Aubort «Chailly: axe de transit ou village agréable à vivre»**

M. Grégoire Furrer donne lecture de ce postulat:

«Approché par des habitants de Chailly et plus particulièrement par la société des intérêts de «Chailly, Baugy, les Crêtes et environs», ceux-ci m'ont fait part de leur inquiétude par rapport au manque de vision urbaniste et paysagère concernant l'ensemble des projets qui s'apprentent à remodeler le visage de leur région.

En effet, ce village pittoresque entouré de l'autoroute, de la route d'accès à Montreux, de la Zone industrielle, d'immeubles locatifs et d'installations sportives, conserve néanmoins une attractivité paysagère. Preuve en est la route gourmande, promenade gastro-viticole qui accueille chaque année plus de 2500 personnes à travers le village, les campagnes et les vignobles.

Les habitants de Chailly, ne sont pas opposés au développement du village et de ses alentours. Mais celui-ci doit être harmonieux afin de permettre aux habitants d'y vivre sereinement. Force est de constater que les projets successifs tels que l'usine Ginox, les ronds-points, le parking de desserte, les futurs terrains de football, le site des grands prés ont été étudiés individuellement, sans une vision urbanistique et paysagère globale.

Afin de palier à cette faiblesse et pour éviter que les générations futures soient obligées de corriger nos erreurs, comme c'est le cas dans certains quartier de notre commune actuellement, nous demandons à la municipalité d'élaborer un plan d'ensemble urbanistique et paysager.

Ce plan répondra à bon nombre de question, que même des conseillers communaux se sont posés lors de nos différentes séances. En voici une liste non exhaustive:

A la sortie de l'autoroute, l'implantation des ronds points a pour objectif de fluidifier le trafic. Est-il nécessaire de garder quatre voies? Est-il nécessaire de garder le carrefour de Chailly dans sa configuration actuelle? Au lieu de superposer les circulations, ne pourrait-on pas les simplifier afin de dégager des surfaces vertes qui contribueraient à mieux accueillir nos hôtes et lier les différentes entités? Qu'en est-il de la mobilité douce? Le nombre de passages sous voie est-il suffisant avec la construction du parking de desserte ou le futur aménagement des grands prés? Quelles seront les mesures antibruit relatives à l'autoroute?

Le parking de desserte est actuellement planifié sur un seul niveau. A-t-on sondé les habitants de Chailly afin de connaître leur intérêt à acheter ou louer des places permanentes? A-t-on sondé les entreprises de la zone industrielle? Les dimensions prévues sont-elles suffisantes pour la commune? A-t-on pris en compte le développement important des infrastructures sportives et du pôle sportif régional qui va en découler? Par rapport à quelle politique des transports, individuels, communs ou de mobilité douce?

La zone industrielle est quasiment complète. Quelles sont les mesures paysagères qui ont été entreprises pour l'intégrer dans le paysage? Pour la lier harmonieusement aux différentes entités que sont la baie de Clarens, la petite châtaigneraie, les différentes zones vertes sauvages, les bourgs de Baugy et Planchamp-dessous? Pour la lier aux futurs aménagements paysagers du parking et des infrastructures routières?

Quelles sont les intentions de la municipalité concernant les infrastructures sportives? Comment seront-elles intégrées dans un paysage relativement rural? Quelle sera la politique des transports et de stationnement, surtout lors de manifestations? Le parking de desserte a-t-il été pris en compte?

Afin de faciliter l'élaboration du projet final des grands prés, ne serait-il pas opportun de l'intégrer dans cette réflexion globale, surtout qu'il est bordé pour une châtaigneraie protégée?

Et enfin, le village lui-même, ne mériterait-il pas, lui aussi un réaménagement de ses ruelles, afin de lui redonner un certain caractère et surtout de la convivialité? Le périmètre de l'école, ne mériterait-il pas aussi une réflexion afin de donner à ces 10'000 m2 un aspect de parc ludique et de détente tout en gardant une possibilité d'extension des bâtiments?

Afin de répondre à toutes ces interrogations, qui concernent directement 8 hectares et indirectement 50 hectares de notre commune, je suggère que ce postulat, demandant un plan d'ensemble urbanistique et paysager de la région de Chailly, soit transmis à une commission pour étude et rapport et vous remercie de votre attention.»

Ce postulat sera transmis à une commission lors de notre prochaine séance.

#### **11.5 postulat de M. Emmanuel Gétaz «Pour augmenter le nombre d'appar- tements à loyer abordables, com- mençons par reconstruire "Les Iris"»**

M. Emmanuel Gétaz donne lecture de son postulat:

«Comme en témoigne le nombre de régies immobilières actives à Montreux, le domaine de la construction se porte très bien dans notre ville.

Le Conseil communal a voté ces dernières années d'importants plans de quartiers, développés par des privés, qui prévoient parfois du logement subventionné pour maintenir une forme de mixité sociale.

Une partie de ces nouveaux logements sera proposée à la classe moyenne mais à un niveau de loyer que nous ne connaissons pas et sur lequel nous n'avons aucune influence possible.

Par ailleurs, les logements de luxe, qui deviennent hélas généralement des lits froids, se vendent à des prix historiquement hauts: jusqu'à 20'000.— le mètre carré.

Un rapport sur ces lits froids (pudiquement nommés «résidences secondaires») a fait apparaître qu'ils représentent près de 20% de l'ensemble de la commune.

Cela signifie qu'un logement sur cinq n'est pas à disposition des gens cherchant à habiter à l'année à Montreux.

C'est énorme.

Dans le cadre du préavis sur le projet de quartier modèle des «Grands Prés» à Baugy, la Municipalité relève à quel point la demande de logement reste forte, justifiant le développement de ce futur quartier.

Il est notamment rappelé que le taux de vacance des logements dans le canton s'élève à 0.4%, ce qui est historiquement bas.

Tout est en place pour que les loyers de référence à Montreux continuent à augmenter, surtout pour les nouveaux logements.

Dans le même temps, les comptes 2009 laissent apparaître la fortune financière immense de notre commune, mais aussi le faible rendement de nos millions, placés à juste titre de manière prudente sur les marchés financiers.

Par ce postulat, je souhaite demander à la Municipalité d'étudier comment devenir plus active dans la problématique du logement, en envisageant le développement de quelques projets d'habitation, en complément des projets financés par des privés.

Ces logements propriété de la commune pourraient en effet assurer un rendement financier raisonnable pour une partie de la fortune communale, tout en offrant des loyers de milieu de gamme pour la classe moyenne, laquelle a de plus en plus de problèmes à se loger à Montreux.

Ainsi, la reconstruction du bâtiment des Iris que le Conseil communal avait décidé de faire démolir en début de législature, devrait être étudiée en vue de créer des logements.

A l'époque, Montreux Libre avait combattu sans succès cette démolition, dénonçant le fait que l'on puisse supprimer un bâtiment sans avoir de projet de reconstruction.

Probablement que d'autres projets pourraient être étudiés sur la commune. On peut difficilement imaginer qu'elle devienne un acteur principal dans le domaine de l'immobilier.

Mais il n'est pas illusoire de penser qu'elle puisse ainsi exercer une certaine pression pour le maintien de loyers raisonnables, tout en utilisant une partie de son immense fortune pour une forme de placement stable, à rendement sûr.

Une telle action aurait par ailleurs l'avantage de donner du travail aux entreprises de la région. Elle permettrait aussi des projets architecturaux qui pourraient être de qualité, ce qui redorerait un peu l'image de cette commune décriée par sa propre population pour son manque de sensibilité au maintien de son patrimoine architectural.

Pour avoir une vision d'ensemble, il serait nécessaire que la Municipalité fasse l'inventaire des projets de construction de logement que la commune pourrait développer elle-même.

Elle pourrait présenter au Conseil communal un tableau listant les immeubles qui peuvent être rénovés ou construits, avec une estimation des délais de mise en œuvre et des montants d'investissements à réaliser.

Je demande que ce postulat soit transmis à une commission pour étude et rapport.»

Ce postulat sera transmis à une commission lors de notre prochaine séance. La discussion est ouverte.

M. Olivier Gfeller précise que le parti socialiste est aussi très préoccupé par les problèmes de logement dans notre commune. Il accueille donc ce postulat d'un très bon œil et se réjouit d'en étudier toutes les pistes. Il y a urgence!

**11.6 postulat de M. Emmanuel Gétaz**  
«Pour que nos géants culturels n'aient plus des pieds d'argile, renforçons leur fonds propres.»

M. Emmanuel Gétaz donne lecture de son postulat:

«Un rapport de la Municipalité nous a permis, il y a quelques mois, de constater que nos institutions culturelles avaient des pieds d'argile. Le préavis pour la subvention du Festival du Rire, voté dernièrement, a permis de constater que ce



**NOUVEAU À MONTREUX**

**“Venez apprécier un vrai café italien”**

**Lino's Coffee®**  
Hôtel Helvétie  
Av. du Casino 32

**Lino's Coffee®**  
Hôtel Suisse Majestic  
Av. des Alpes 45

1820 Montreux



moteur de l'activité culturelle et touristique de la ville n'avait plus un seul franc de fonds propres. Des informations récurrentes sur la situation du Festival de Jazz indiquent qu'il en est, dans les faits, de même pour le bateau amiral de nos festivals.

Dans le même temps, les rapports d'activités du 2M2C démontrent que les congrès sont de moins en moins nombreux à Montreux et leur impact sur l'hôtellerie est en baisse constante. Des informations de première main m'ont permis de réaliser par ailleurs que la soi-disant alliance stratégique entre Beaulieu et le 2M2C est désormais un vœu pieux. Beaulieu est passé en mains d'une entreprise bâloise de gestion de congrès, pour qui le 2M2C est surtout une concurrence potentielle à affaiblir. Plus on analyse l'évolution de ces quinze dernières années, plus on constate que le «Centre des Congrès», rebaptisé Montreux Music & Convention Center, est effectivement de plus en plus un lieu de culture et d'événements et de moins en moins un lieu d'accueil de congrès et qu'il en est de même, de manière générale, pour l'économie de notre ville.

Qu'advierait-il si nos institutions culturelles devaient faire face à de graves problèmes financiers ou réduire leur voilure, ou même s'arrêter? Que ferions-nous du Centre de Congrès notamment?

Il paraît plus constructif d'analyser plutôt comment s'assurer que nos institutions culturelles puissent continuer à exister et même à se développer. Et pour cela, je propose que la Municipalité étudie la manière de participer au renforcement des fonds propres des institutions culturelles constituées en fondation (ce qui représente la plupart d'entre elles).

Quelques lignes directrices:

Premièrement, un renforcement des fonds propres devrait être suffisant pour couvrir le risque des entreprises actives dans le domaine culturel, généralement estimé à 5 ou 10% environ du chiffre d'affaire.

Deuxièmement, la commune devrait conditionner sa participation à l'apport, par des privés, d'un pourcentage complémentaire au soutien communal.

Une proportion de 2/3 de fonds public pour 1/3 de fonds privés, par exemple, serait de nature à inciter les partenaires des institutions culturelles, ou d'autres institutions telles que la Loterie, à soutenir ce renforcement des fonds propres.

En effet, les partenaires de manifestations sont intéressés à ce que les institu-

tions qu'ils soutiennent aient une stabilité dans le temps avec les moyens de se développer ou d'évoluer avec leur temps.

Troisièmement, les apports de la commune devraient être conditionnés à quelques clauses, notamment l'obligation d'adapter le capital légal des fondations à hauteur de l'apport public, ou encore prévoir certaines dispositions en cas de revente de l'institution culturelle à un privé (un cas qui a été évoqué au moins une fois sérieusement pour une grande institution montreuusienne).

En participant au renforcement des fonds propres des institutions culturelles de Montreux, la commune ne les rendrait pas plus dépendantes des pouvoirs publics, mais bien au contraire plus responsables, plus autonomes, plus réactives et plus compétitives.

Par exemple, elle leur permettrait d'emprunter ou de faire des achats à terme de devises à de meilleures conditions.

Elle leur donnerait la capacité à réagir plus vite à des opportunités favorables, comme pour toutes les entreprises ayant

des moyens financiers à disposition dans un environnement très compétitif.

Contribuer au renforcement des fonds propres des institutions culturelles de Montreux serait un geste fort pour leur avenir et leur donnerait les moyens de mieux préparer leur futur. Mais pour la commune, ce serait aussi le moyen de renforcer l'activité culturelle et événementielle à Montreux et prendre ainsi une option stratégique pour l'avenir de notre économie locale.

Je demande que ce postulat soit transmis à une commission pour étude et rapport.»

Ce postulat sera transmis à une commission lors de notre prochaine séance.

## 12. REPONSES DE LA MUNICIPALITE

### 12.1. à l'interpellation de M. Patrick Aubort concernant la possibilité d'achat du château du Châtelard

La parole n'est pas demandée.



**PALAIS L'ALCAZAR** *La Gastronomie*  
Montreux *La Fête Le Rêve*

Un cadre de rêve pour vos repas de mariage ou d'anniversaire, soirée de société, de fin d'année, congrès, séminaires jusqu'à 300 personnes. Avec animation ou spectacle si souhaité. Un lieu idéal pour productions artistiques Scène équipée, loges, etc...

Renseignements: Bureau Dad Régéné 29, Rue de Bourg – 1003 Lausanne  
Tél. 021 320 73 56 – Fax 021 320 90 96 – [www.alcazar-montreux.ch](http://www.alcazar-montreux.ch)

**BAVARIA RESTAURANT**  
  
**BRASSERIE**

Ses spécialités de saison  
 Mets de brasserie - Cuisine soignée  
 Spécialités de bières allemandes  
**ANDECHS en pression**

Av. du Casino 27 - 1820 Montreux  
 Tél. 021 963 25 45  
 A côté de la Tour d'Ivoire  
 Fermeture: lundi

   
**Hôtel Victoria Glion** sur Montreux

Terrasse panoramique couverte

*La vie de château,  
 dans une atmosphère feutrée*

Le restaurant réputé vous propose  
 une cuisine exquise

Tél. 021 962 82 82

  
**HÔTEL-RESTAURANT DE L'AIGLE**  
**RÔTISSERIE «CAFÉ DE PARIS»**

**La chasse est arrivée**

Famille TURRIAN  
 Grand-Rue 48 - 1844 VILLENEUVE (VD)  
 Tél. 021 960 10 04 - Fax 021 960 10 03  
 Fermeture: mardi et mercredi  
 www.delaigle.ch

**RESTAURANT PIZZERIA**  
 Salle banquets ou conférences pour 60 personnes

 **RIALTO** **Fermé le lundi**

*Côte de bœuf à la braise  
 Filet de bœuf sur ardoise - Entrecôte sur ardoise  
 Fondue Bourguignonne ou Chinoise  
 Gambas*

*Grillades au feu de bois*

*Pizzas au choix à l'emporter*

*Chez Ricardo et Albina*  
 Av. Mayor-Vautier 2 1815 Clarens-Montreux  
 Tél. 021 964 32 02 Natel 079 601 98 86

tralala hotel

**\*\*\***  
 m o n t r e u x

Rue du Temple 2  
 1820 Montreux  
 Switzerland

reservation@tralalahotel.com  
 +41 (0) 21 - 963 49 73  
 www.tralalahotel.ch

“Unique !  
 Hôtel de charme & atmosphère musicale.”

  
 BAR • MUSIC • FOOD

**Ouvert 7/7**

Rue du Marché 23  
 1820 Montreux  
 Tél. 021 963 90 00  
 Site: [opuscafe.ch](http://opuscafe.ch)

  
**Café Du Torrent**

Spécialités de fromages  
 mets du terroir  
 (fermé le dimanche)

Laurent Monney tenancier  
 Sacre-du-Printemps 21  
 CH-1815 Tavel/Clarens  
 Tél 021/964 77 66

**Wing Wab**  
**Restaurant Chinois**  
 (en face des Galeries du National)



Avenue du Casino 17  
 CH-1820 Montreux  
 Tél. 021 963 34 47 - Fax 021 963 34 53

  
**Pâtisserie  
 Confiserie  
 Tea-Room  
 Boulangerie  
 Pain cuit  
 au feu de bois**

**MONTREUX** - Av. des Alpes 42  
 Tél. 021 963 60 40 - Fax 021 963 60 47  
 info@panino-dessert.ch  
 www.panino-dessert.ch

**AUSSI À VEVEY**  
 Av. Général-Guisan 41  
 Tél. 021 922 44 77

 **NOUVEAU**

**CLARENS**  
 MV SHOPPING - ÉPICERIE  
 Manuel Valentim  
 ALIMENTATION - VINS

**SPÉCIALITÉS**

- PORTUGAISES
- BRÉSILIENNES
- SUISSES
- ESPAGNOLES
- ITALIENNES

**ET PLUS ENCORE!...**

Av. J.-J. Rousseau 20 - 1815 CLARENS  
 Tél./Fax 021 964 17 18  
 Natel 078 725 64 28

  
*Faire plaisir est un plaisir*

**MOSCA VINS**

**MONTREUX**  
 Av. du Casino 29  
 Tél. 021 963 63 68  
 www.moscavins.ch

12.2. aux interventions de M<sup>me</sup> Bouquet et de M. Manzini concernant la Caisse de retraite des VMCV

La parole n'est pas demandée.

13. AUTRES OBJETS S'IL Y A LIEU

La parole est à qui veut la prendre.

M<sup>me</sup> Bouquet constate que plus de 7 mois se sont écoulés depuis ses simples questions, et plus de deux mois depuis son rappel, elle ne sait plus ce qu'elle peut supposer pour l'expliquer. Dans son rappel, elle a émis l'hypothèse que la Municipalité les avait perdues.

Maintenant M<sup>me</sup> Bouquet est perplexe, mais ose espérer que la longue pause

estivale permettra à la Municipalité de trouver les 2 chiffres demandés ainsi que la destination du bâtiment.

Rappel des questions du 11 novembre 2009:

«Lors de sa séance du 7 mars 2007, le Conseil communal acceptait le Préavis 02/2007 sur l'achat à M. Marcel

# Gastronomie



**CAFE RESTAURANT  
PISCINE DE  
LA MALADAIRE**  
021 964 67 31

*Assiette du jour  
Mets à la carte  
Tartare  
Grand choix de salades*



**Grand parking gratuit, 5 heures !**    *Anniversaires, Apéritifs, Buffets, Banquet, Traiteur,*    **Fermé le lundi**

## AMSTEIN

**Boissons Shopping**

**+ 2'000 PRODUITS DIFFÉRENTS**  
Vins-Alcools-Eaux minérales-Jus de fruits

**+ 300 SORTES DE BIÈRES DU MONDE ENTIER**

**MAGASIN CASH & CARRY OUVERT AU PUBLIC**  
lu-ve 08h00 - 12h00 / 13h30 - 18h30  
et sa 09h00 - 16h00  
Z.I. La Veyre, CH-1806 St-Légier s/Vevvey  
021 926 86 04  
[www.amstein.ch](http://www.amstein.ch)









**Nouvelle direction**  
(Ex-Gourmet-Hôtel Ermitage à Château-d'Oex)

Cuisine du terroir avec produit frais de saison.  
A midi, pour nos clients pressés,  
3 assiettes à choix (dont 1 poisson frais).  
Excellent rapport prix-qualité.

Hôtel de Chailly Sàrl  
Françoise et Fabio Piazza  
1816 Chailly-Montreux  
Tél. 021 964 21 51 Fax 021 964 11 83  
Email [hoteldechailly@bluewin.ch](mailto:hoteldechailly@bluewin.ch)  
site [www.hoteldechailly-montreux.ch](http://www.hoteldechailly-montreux.ch)

**RESTAURANT PIZZERIA**  
*Spécialités italiennes*

## LA GONDOLA

Terrasse au bord du Lac - Pizza au feu de bois  
*Chez Sabine et Annibale*

**GRILLADES DE POISSONS  
SPAGHETTI AUX FRUITS DE MER  
MOULES MARINIÈRE**

Fermé le mercredi

Restaurant-Pizzeria La Gondola  
Grand'Rue 89 - 1844 Villeneuve  
Tél. 021 960 31 36

## Tatami Sushi-Bar



**Bon VIP -10%**

Grand Rue 5, 1820 Montreux  
Tél: 079 388 66 88  
Lundi-Samedi: 10h30-19h30



## assurfutura

**Pierre-Alain Dupasquier**  
Directeur général

assurfutura Services  
Avenue du Casino 42  
CH - 1820 Montreux  
www.assurfutura.ch

Téléphone +41 (0)21 963 16 83  
Téléfax +41 (0)21 963 16 50  
Portable +41 (0)79 210 53 48  
pierre-alain.dupasquier@assurfutura.ch

Agence **PAX**  
ASSURANCES



**Rue du Centre 2 – 1820 Montreux**  
Tél. 021 963 05 12 – Fax 021 963 75 85

**Gian Franco La Rosa**  
1816 Chailly / Montreux  
Portable 079 301 02 28

**Borko Rnjakovic**  
1815 Clarens  
Natel 079 301 17 65

E-mail: carrel.riviera@bluewin.ch



**Vous prête Gratuitement**  
Cette machine à Café



D'Angelo Distribution Café  
Rue Aimé Steinlen 5  
1800 Vevey  
tél. 021 921 33 21

Renseignez-Vous!

**CONSEILS – ENTRETIEN, RÉNOVATION**  
**COORDINATION DE CHANTIER**  
**MENUISERIE – TRAVAUX DIVERS**

Place de la Gare 3 - CP 158 - 1844 Villeneuve

## Gservices sàrl

**François Grand**

Tél. +41(0)21 965 34 34  
Fax +41(0)21 965 34 30  
Mobile 079 447 45 35  
fgrand@gservices.ch

**www.gservices.ch**

## TechLine Informatique

A Clarens

info@techline.ch - www.techline.ch

\*\*\* 021 964 83 07 \*\*\*

tourner la tête ? Contactez-nous !  
Votre informatique vous fait

- *Installation*
- *Vente matériel*
- *Dépannage*

## DK DUMAS-KESSLER SA

**Chauffage**  
**Sanitaire**

- **Installation**
- **Transformation**
- **Entretien**
- **Dépannage**

**MONTREUX-VEVEY**

Chailly - Z.I. La Rotte - Tél. 021 944 47 85  
E-mail : info@dumas-kessler.ch



## VITRERIE

### M. PAGÈS

### SÀRL

24h/24

Case postale 44  
1816 Chailly  
Atelier - Z.I. «La Foge»  
Tél. 021 964 83 87  
Fax 021 964 13 46

**MIROITERIE**

Remplacement de vitrine Remasticage  
Pose de survitrage Rayonnage  
Vitrage isolant Miroir

**TOUS TRAVAUX DE VITRERIE**



## GYPSERIE

## PEINTURE

## PAPIERS

## PEINTS

Devis sans engagement

## SALVATORE

## NASTASI

Maîtrise + fédérale  
1815 Clarens  
Ch. du Crépon 3  
Tél. 021 964 63 59  
Fax 021 964 21 71  
Natel 079 373 65 23



## TECHNI PEINTURE

**Ezio Lamacchia**

Plâtrerie - Peinture

Papiers peints

Rénovation façades

Rue Rouvenettaz 4 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 66 52 - Fax 021 963 66 52  
Natel 079 301 03 66

## NICOLA PNEUS

Montage • Equilibrage  
Géométrie • Amortisseurs  
Echappements • Accessoires



**Nicola lamartino**

Rte des Colondalles 18 - 1820 Montreux  
Tél. 021 963 13 14 - Fax 021 963 13 13



Millasson Automobiles • Garage de la Paix • 1820 Montreux  
Tél. 021 963 55 63 • Fax 021 963 56 62

**Votre concessionnaire**  
**sur la Riviera**

Génial à tout point de vue.



**Liberté et économie**  
dès Fr. 2090.— (Fr. 63.50 par mois)

**KYMCO**  
**AGILITY 50 4T**



**VÉLOS - MOTOS MICHEL DOUSSE**  
Rue de l'Eglise-Catholique 7  
1820 Montreux - Tél./Fax 021 963 24 35

Christinat, pour le prix de Fr.1'250'000.- de la parcelle No 973, sise à la rue de Jaman 8, à Clarens.

Parue dans la Feuille des Avis Officiels du canton de Vaud, j'ai vu la mise à l'enquête de la démolition du bâtiment situé sur cette parcelle.

Mes questions:

1. En plus du prix d'achat en quoi et à combien se montent tous les frais inhérents à cette parcelle de la date d'achat à ce jour?
2. A combien sont budgétés les frais de démolition de cet immeuble?
3. La Municipalité peut-elle déjà renseigner le Conseil sur l'usage qu'elle entend faire de cette parcelle après la démolition de l'immeuble?

Je remercie d'avance la Municipalité pour les réponses écrites qu'elle voudra bien apporter à mes questions.»

M<sup>me</sup> Karine Chevallier déclare:

«Comment prendre congé de ce plénum? Voilà une question que je me pose depuis maintenant un certain temps.

En effet, comme certains d'entre vous le savent, la Municipalité de Montreux est devenue depuis le 1er mars dernier mon nouvel employeur. Arrivée aujourd'hui à l'échéance de la période d'essai, il est maintenant temps pour moi de respecter les termes de mon engagement et de vous adresser ma lettre de démission pour le 30 juin 2010.

Entrée au Conseil communal il y a maintenant près de 15 ans, cette assemblée m'a permis de grandir et ce, à plus d'un titre.

Souvent, le jeu politique et ses acteurs sont considérés comme incompréhensibles, incohérents et inaccessibles. Pour moi ces éléments auront été mes compagnons de route et parfois aussi, il faut bien l'avouer, mes crève-cœur.

Mais finalement n'est-ce pas cela le jeu politique? Cette question fait partie de certaines autres qui me taraudent l'esprit encore aujourd'hui.

En effet, après toutes ces années à avoir arpenté ces travées, je me fais parfois penser à Sherlock Holmes. Pourquoi donc me direz-vous?

Et bien, lorsque je fais une petite remontrée désordonnée dans le temps, je me pose encore les questions suivantes:

- Pourquoi le PGA n'a-t-il pas permis la démolition de tous les bâtiments de plus d'un étage?
- Où sont passés les ouvriers dévolus à la construction du tunnel de la Grand'Rue?
- Quels sont les conseils de gestion économique éclairés que l'Oncle Sam a donnés à nos six neveux Picsou?
- Pourquoi mon bordereau d'impôt n'a-t-il pas vu son montant diminuer?
- Quels sont ces fans de culture, de sport et de manifestations diverses qui empêchent mon sommeil d'être celui du juste?
- Où est situé géographiquement l'Hôtel de Ville de Montreux (à M. Gétaz)?
- Qui a donc volé les clés de potelets amovibles dissimulés dans notre commune?
- Combien de litres de béton a-t-on dû utiliser pour construire l'abribus de la Place du Marché?
- Comment le 2M2C a-t-il réalisé l'exploit de ne pas s'effondrer?
- Pourquoi la ville de Montreux me fait-elle parfois penser à un gruyère en refaçonnage permanent?

Wider Sàrl Montreux  
Chemin du Pierrier 1  
1815 Clarens

Wider SA Genève  
Rue de Lyon 110  
1203 Genève

Wider SA Morges  
Riond-Bosson 13  
1110 Morges

Tél. + 41 (0) 21 989 22 66  
Fax + 41 (0) 21 989 22 77  
montreux@wider-sa.ch  
www.wider-sa.ch



W I D E R



ébénisterie agencement menuiserie



- Pourquoi le groupe UDC est-il assis à droite de cet hémicycle?
- Comment mange donc M. Buholzer le matin, respectivement, de quoi se nourrit l'ensemble du groupe Montreux Libre?
- Pourquoi M<sup>me</sup> Pellet siège-t-elle avec les socialistes?
- Qui dira un jour à M. Gfeller qu'il n'est pas en cours et que très très souvent le PLR peut avoir raison?
- Comment en est-on arrivés, lors du dernier Conseil, à apprendre que MM. Rochat et Zulauf sont d'accord l'un avec l'autre?
- Comment le lobby du groupe des Verts a-t-il pu convaincre notre Président du bien-fondé de l'écologie à tel point que nous voilà réunis en ce lieu aujourd'hui?
- Et enfin, comment mon groupe a-t-il pu me supporter aussi longtemps?

Hélas, je vous l'ai dit, je ne suis pas Sherlock Holmes et faute d'avoir trouvé les réponses à mes questions en votre sein, je continuerai donc à les chercher au sein de l'administration.

Je me réjouis dès lors de vous y retrouver à l'occasion de certaines commissions et pourquoi pas, tel Watson, m'apporterez-vous les réponses que je cherche si désespérément.

Dans tous les cas, je souhaite à cette assemblée, je vous souhaite une suite des débats aussi constructive que possible pour le bien-être, bien sûr, des citoyennes et des citoyens de notre commune.

Pour ma part, j'espère avoir aussi modestement réussi à y contribuer et vous adresse à toutes et à tous, ainsi qu'au secrétariat de notre Conseil et à notre huissier, mes chaleureux remerciements pour tous ces moments et ces années partagés.

Et comme dirait Sherlock: «Elémentaire, mon cher Watson!» Je vous remercie de votre attention.

Chaleureux applaudissements de l'assemblée.

M. le Président remercie Karine pour toutes les années passées à défendre ses valeurs et celles de notre Commune.

La parole n'étant plus demandée et avant de clore ce conseil, M. le Président demande encore un petit moment d'attention et s'exprime en ces termes: «Comme vous le savez tous Jacques Pittet a décidé de mettre un terme à sa carrière de huissier de notre conseil. Imaginez... il a fonctionné plus de 11 ans comme huissier suppléant et 15 ans comme huissier, c'est un peu la mémoire vivante de notre conseil, il a connu des générations de conseillères et conseillers communaux, 3 syndicats et des dizaines de municipaux. Il a participé à tellement de votations qu'il ne s'en souvient sans doute pas, bref, il a été un élément indispensable de notre conseil et une personne de toute confiance sur qui, mes prédécesseurs et moi-même, avons pu compter sans défaut. C'est une personnalité de notre conseil qui nous quitte aujourd'hui et nous tous pouvons le remercier du fond du cœur pour tout ce qu'il a fait pour notre commune. Jacky, sans bien sûr mettre en doute la qualité de ton successeur, tu va nous manquer aussi bien au conseil que lors des votations mais aussi pour les «after» conseil car je me souviens de fin de soirée fort sympathique. Merci Jacky pour tout ce que tu nous as donné et, au nom de nous tous, conseillères et conseillers communaux, permets-moi de t'offrir ce modeste présent en souvenir de tes nombreuses années à nos côtés... Jacky je te souhaite une belle retraite, enrichissante et qui t'apporte tout ce qui pourra te faire plaisir ainsi qu'une excellente santé!

Avant de clore la séance et de passer à l'apéritif puis au repas auxquels toutes les personnes présentes sont cordialement invitées, et sans faire de doublon avec les discours tant attendus qui auront lieu tout à l'heure entre le plat

principal et le fromage, permettez-moi de vous remercier, vous mes collègues conseillères et conseillers communaux pour tout le travail que vous avez fourni tout au long de l'année pour le bien de notre commune.

Engagement par votre présence aux conseils et pour votre travail en commission.

Je remercie également la municipalité pour son travail dont nous ne voyons que l'aboutissement au conseil.

Mes remerciements vont également à mon bureau, les huissiers et mes secrétaires, j'ai eu la chance de fonctionner avec 3 secrétaires différentes qui m'ont, toutes, prouvé leurs immenses qualités. Que vous tous soyez remercier pour votre travail.

Et, pour finir, comme vous avez pu le constater, ce conseil sort des sentiers battus. Je l'ai souhaité ainsi afin de passer un moment convivial, tous ensemble, moment qui nous permettra également de mieux connaître nos collègues rentrés au conseil en cours de législature.

L'organisation de ce moment de partage n'a pas été de tout repos et j'aimerais remercier les personnes sans qui rien n'aurait été possible, à savoir, Marcel Lacroix, Jean-Philippe Leumann et Yvan Mercanton! Cette équipe de choc vous a concocté un menu utilisant les produits de nos terroirs les plus proches et également de nos alpages, j'espère que vos papilles apprécieront ce bon repas.

Merci mes amis pour votre travail et votre engagement.


Comme déjà dis nous aurons le plaisir d'entendre les présidents de groupe lors du repas, je ne vais donc pas prolonger, je clos donc cette séance et vous souhaite un bon apéro et un bon appétit.»

La séance est levée à 11h30 et le soleil pointe...

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 19 juin 2010.  
La version complète du procès-verbal peut être obtenue au Greffe municipal.



**GENDRE & EMONET**  
GÉRANCE FIDUCIAIRE SA  
RUE INDUSTRIELLE 26 CASE POSTALE 1217 1820 MONTREUX  
TÉLÉPHONE 021 977 30 50 FAX 021 977 30 27  
[www.gendre-emonet.ch](http://www.gendre-emonet.ch)



**CORNAZ  
FONTANELLAZ  
CONSTRUCTIONS SA**  
**Bâtiment - génie civil**  
Ch. de La Veyre d'En-Haut B 16 - 1806 St-Légier  
Tél. 021 921 45 91 - Fax 021 921 97 29  
[cfconstruction@bluewin.ch](mailto:cfconstruction@bluewin.ch)

Pour ménager l'environnement dès les premiers tours de roue, un véhicule à gaz naturel/biogaz est la solution idéale !



En plus, vous bénéficiez d'une

**Prime de CHF 1'500.-\***

(CHF 1'000.- gaz naturel/biogaz carburant + CHF 500.- cash)

Renseignements: no gratuit 0800 462 462

**gaz  
naturel**



**biogaz**



\*valable sur nos réseaux

[www.vehiculeagaz.ch](http://www.vehiculeagaz.ch)

[www.holdigaz.ch](http://www.holdigaz.ch) / [www.cosvegaz.ch](http://www.cosvegaz.ch)

## Dormir aux Rochers-de-Naye

Location de yourte ou dortoir

[www.mob.ch](http://www.mob.ch)

☎ 0900 245 245 (CHF 1.- min)

**GOLDENPASS**  
SERVICES



MONIQUE TOUZEAU  
**TOUZEAU**

*Passionnement*



*Extrêmement*

ARTS DE LA TABLE - DÉCORATION DE LA MAISON - LISTES DE MARIAGE  
28, AVENUE DU CASINO · 1820 MONTREUX · 021 966 30 10  
[WWW.TOUZEAU.COM](http://WWW.TOUZEAU.COM)